

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
9e séance
tenue le
vendredi 20 octobre 1989
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 9e SEANCE

Président : M. TAYLHARDAT (Venezuela)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/44/PV.9
25 octobre 1989

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINTS 49 A 69 ET 151 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

Mme MASON (Canada) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, dans ma première déclaration faite ici le 13 octobre, j'ai eu le privilège de vous féliciter et de féliciter les autres membres du Bureau. J'ai eu ainsi le plaisir de mettre en relief tout ce que vous avez accompli, mais je crois comprendre que, depuis lors, d'autres faits remarquables doivent encore être mis à votre actif.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire combien le Canada regrette l'absence de l'Ambassadeur Garcia Robles et des conseils avisés qu'il a toujours donnés à notre commission.

Il y a un an, dans la déclaration qu'il a prononcée à la Première Commission, l'Ambassadeur du Canada, M. Yves Fortier, a parlé de l'espoir qui régnait au sein de la Première Commission ainsi que de l'Assemblée générale. Cet espoir reflétait l'amélioration remarquable des relations entre les premières puissances militaires, des progrès concrets, bien que lents et difficiles, enregistrés dans les négociations sur les accords de limitation des armements et l'amélioration de la situation en ce qui concerne les conflits régionaux.

Aujourd'hui, lorsque nous jetons un regard vers le passé et les événements qui ont eu lieu depuis un an, nous avons des raisons encore meilleures d'entretenir les attentes et les souhaits qui sont porteurs d'espoir. Les progrès se poursuivent sur de nombreux fronts : dans la solution des conflits régionaux en Afrique australe, en Indochine et en Amérique centrale, dans le climat général des relations Est-Ouest et, surtout, dans la limitation des armements et le désarmement, qui intéressent plus particulièrement la Première Commission et où les progrès sont à la fois cause et effet de l'amélioration des relations Est-Ouest.

Qui aurait pu prédire, il y a quelques années seulement, que les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les Etats parties au Pacte de Varsovie allaient s'asseoir autour de la même table en mars de cette année pour ouvrir une nouvelle série de négociations visant à améliorer la stabilité, à des niveaux inférieurs, des forces classiques en Europe et embrassant l'Europe entière, de l'Atlantique à l'Oural, et que ces négociations auraient de bonnes chances d'aboutir au cours de l'année à venir? Qui aurait pu prédire, à l'époque sombre et apparemment si lointaine de la Conférence de Stockholm, que les 35 Etats

Mme Mason (Canada)

membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) allaient s'engager bientôt dans une deuxième série de négociations pour élaborer des mesures de confiance et de sécurité qui vont encore plus loin que celles qu'on avait fini par adopter à Stockholm et que l'on continue d'appliquer aujourd'hui avec tant de succès? Ces deux séries de négociations ouvertes à Vienne pourraient être à l'origine d'une transformation remarquable, positive et - nous l'espérons - durable, des relations qu'entretiennent l'Est et l'Ouest en matière de sécurité.

Mme Mason (Canada)

En ce qui concerne les armes nucléaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique continuent à faire d'importants progrès. Le Canada a été particulièrement encouragé par l'évolution constatée le mois dernier vers le découplage de la recherche sur la défense stratégique et de l'adoption de mesures de limitation des armes nucléaires stratégiques. Le Canada se réjouit également des progrès que font les deux pays vers la ratification du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et du Traité sur les explosions nucléaires pacifiques.

De plus, dans leurs négociations bilatérales, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont fait des progrès vers l'élimination des armes chimiques, et le Canada espère que cela fera avancer les négociations entamées à Genève dans le cadre de la Conférence sur le désarmement.

Des progrès notables et rapides ont été constatés au cours de l'année révolue dans les négociations Est-Ouest, y compris dans celles que mènent les deux superpuissances. Il ne faut pas penser que ces progrès ont été faciles ou automatiques. Ils sont plutôt une indication que la recette proposée par le représentant canadien dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Commission l'année dernière renfermait bel et bien les ingrédients du succès; ceux-ci sont la patience, la persévérance et le réalisme. Les progrès sont le résultat d'approches pragmatiques, de l'abandon de l'intransigeance et de la capacité d'envisager sérieusement des solutions ou des mesures considérées jusqu'ici inconcevables. Le meilleur exemple de cette nouvelle attitude est sans doute la volonté qui se manifeste aujourd'hui d'entamer des négociations sur l'ouverture des espaces aériens au-dessus des territoires des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, mesure qui a été rejetée immédiatement lorsqu'elle a été proposée pour la première fois par le Président Eisenhower il y a 34 ans.

Si elle est acceptée, l'ouverture des espaces aériens serait une mesure qui permettrait de soumettre les territoires de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Union soviétique à une surveillance aérienne presque sans restriction. Grâce à cette mesure, les relations militaires seraient caractérisées par une franchise inégalée dans l'histoire. Une telle mesure témoignerait en outre du désir de transparence d'un pays et laisserait voir clairement et sans équivoque que les intentions de ce pays ne sont pas agressives. Un régime d'ouverture des espaces aériens pourrait mener à un renforcement important de la confiance entre l'Est et

Mme Mason (Canada)

l'Ouest. Il pourrait contribuer également à la vérification d'accords précis de limitation des armements, y compris de tout accord éventuel sur les forces conventionnelles en Europe. Le Canada serait heureux d'accueillir les premières réunions d'une conférence consacrée à la question de l'ouverture des espaces aériens.

Je viens de parler des ingrédients essentiels du succès dans les questions de maîtrise des armements, soit la patience, la persévérance et le réalisme. Sur le front Est-Ouest, il semble que cette combinaison a commencé à porter fruit. Sur d'autres fronts, toutefois, le processus multilatéral, y compris les travaux des Nations Unies, donne souvent l'impression d'accuser un retard.

Comme beaucoup d'entre vous, le Canada a été déçu l'année dernière lorsque la troisième session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement n'a pas réussi à produire de document final. Nous avons ressenti la même déception cette année lorsque les délégués à la Commission du désarmement des Nations Unies n'ont pu s'entendre sur aucun des points inscrits à l'ordre du jour. Nous regrettons beaucoup qu'à la Conférence sur le désarmement, il n'ait pas encore été possible de s'entendre sur les éléments de base d'un mandat qui permettrait de créer un comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires. Il s'agit d'un dossier où beaucoup de travail constructif peut être accompli. A cause des progrès évidents des négociations Est-Ouest, on risque d'entendre dire au sujet de certaines tribunes multilatérales qu'elles parlent trop et agissent trop peu.

S'il ne s'agissait que d'une étiquette peu flatteuse, nous pourrions peut-être continuer comme si de rien n'était. Or, les négociations Est-Ouest ne s'effectuent pas en vase clos. Nous ne pourrions instaurer un monde où règnent la paix et la sécurité, grâce à la réduction massive des arsenaux, tant que tous n'auront pas résolu de travailler à sa réalisation. Le processus multilatéral de maîtrise des armements peut donner les résultats recherchés : témoins les négociations sur la réduction des armes conventionnelles en Europe. Que ceux qui participent aux tribunes organisées sous les auspices des Nations Unies prennent bonne note de ces résultats; analysons de près les ingrédients du succès de ces négociations.

Nous aurons l'occasion de le faire ici au cours des prochains jours durant les débats de la Première Commission. Nous nous réunissons à un moment où la conjoncture est favorable. Grâce à l'amélioration du climat de négociation entre l'Est et l'Ouest, l'ensemble des dossiers relatifs à la maîtrise des armements et

Mme Mason (Canada)

au désarmement jouissent d'un élan salutaire. Notre bilan de l'année dernière est positif. Un nombre sans précédent de résolutions ont été adoptées par consensus. Les travaux ont été exécutés d'une manière pragmatique et l'atmosphère était productive et propice à la coopération. Continuons dans cette voie pour que nous puissions aborder avec un regain d'ardeur les travaux de l'année prochaine de la Commission du désarmement des Nations Unies et de la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi que d'autres dossiers du programme multilatéral. Nos objectifs durant la présente session devraient être de faire fond sur les progrès que nous avons accomplis l'année dernière, de tenir compte des progrès réalisés dans d'autres tribunes et d'arriver à un consensus sur des résolutions qui contribueront à l'avancement des dossiers.

Il y aura des divergences d'opinion. Inutile de vouloir les cacher. Toutefois, ne faisons pas de la Première Commission simplement un lieu où l'on cherche à revenir constamment sur ces divergences. Elle devrait plutôt constituer pour nous une occasion de tirer au clair les points qui nous divisent dans le but de les circonscrire, de trouver un terrain d'entente et de parvenir à un consensus. Et il doit s'agir d'un consensus véritable et non d'un consensus de convenance. Nous ne devrions pas considérer cette tribune comme étant un moyen d'émettre de grands discours que nous ne sommes pas prêts à mettre en pratique. Si nous ne voulons pas être dépassés par les événements qui ont lieu dans d'autres tribunes, nous devons être guidés par le pragmatisme dans notre recherche d'un terrain d'entente.

C'est en gardant ces faits à l'esprit que le Canada s'attaquera à une quantité de dossiers au cours des prochaines semaines.

Le progrès des négociations sur les armes chimiques à la Conférence sur le désarmement n'a pas été aussi spectaculaire que certains l'espéraient, compte tenu des attentes qui avaient été suscitées à la Conférence de Paris au début de l'année. Ceux qui nourrissent ces attentes doivent toutefois les tempérer en reconnaissant que des questions d'une complexité considérable sont maintenant devant le Comité spécial. Les groupes de travail établis par le Président ont dû étudier de nombreuses questions difficiles d'ordre technique et juridique et ils ont agi avec une diligence et une persévérance extraordinaires. Nous espérons qu'une nouvelle détermination animera les délégués réunis à Genève à la suite du grand succès qu'a connu la Conférence gouvernement-industrie sur les armes chimiques tenue dernièrement à Canberra, en Australie.

Mme Mason (Canada)

Certains ont exprimé l'avis qu'il faudra beaucoup de temps pour convaincre les Etats d'adhérer à une convention sur les armes chimiques une fois que celle-ci aura été définie. Or, depuis de nombreuses années, les Etats affirment au sein de cette commission que non seulement ils appuient une convention sur les armes chimiques mais qu'ils en attendent la conclusion avec impatience. Leurs votes en faveur de résolutions demandant un accord de cette nature devraient donc être considérés comme autant de promesses qu'il faut tenir. La délégation canadienne, en collaboration étroite avec la délégation polonaise, travaillera à faire en sorte que la Commission consigne encore une fois par consensus son avis sur l'urgence de mener à bon terme les négociations sur un bannissement global, général et efficacement vérifiable des armes chimiques.

Mme Mason (Canada)

La conclusion d'un accord vérifiable et global sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires est depuis longtemps - et continuera d'être - un objectif fondamental du Canada. Les progrès réalisés dans ce domaine par les Etats-Unis et l'Union soviétique nous réjouissent et devraient être encouragés par tous les moyens. Nous parrainerons encore une fois, avec d'autres délégations, un projet de résolution demandant instamment que soient adoptées des mesures en vue de la conclusion, dans les meilleurs délais, d'un traité global sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

Parce qu'il appuie fortement l'idée d'instaurer des mesures de vérification spécifiques à chaque traité et compte tenu des modalités qui régissent l'apport de modifications au Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, le Canada ne voit pas comment une conférence visant à modifier ce dernier pourrait être utile ou productive. Toutefois, maintenant que cette conférence a été annoncée, nous y donnerons bien entendu notre plein concours.

La vérification du respect des accords de limitation des armements et de désarmement continue d'être un élément central du travail du Canada sur le plan multilatéral. En l'absence de modalités permettant d'assurer que les parties aux traités respectent leurs obligations, les pays hésiteront à signer des accords sur la maîtrise des armements et le désarmement. La vérification est le moyen essentiel qui inspirera confiance quant au respect des accords. En particulier, le Canada s'est réjoui l'année dernière de l'appui énergique qu'a reçu notre résolution sur la vérification, qui entérinait les principes de vérification convenus par la Commission du désarmement des Nations Unies et qui demandait au Secrétaire général de faire effectuer une étude d'experts sur la vérification. Le Canada a eu l'honneur d'être nommé à la présidence du groupe d'experts chargé de l'étude et est heureux d'annoncer que celle-ci avance bien. Nous comptons recevoir le rapport du groupe à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Afin de ne pas préjuger le rapport des experts, et comme nous cherchons sans cesse à rationaliser les activités de la Commission, nous sommes d'avis qu'il n'est ni nécessaire ni indiqué de proposer une résolution sur la vérification durant la présente session.

A l'aube de la dernière décennie de ce siècle, la suprématie des Etats-Unis et de l'Union soviétique en tant que superpuissances dans l'espace extra-atmosphérique s'amointrit. Un nombre croissant d'Etats acquièrent la capacité d'effectuer des recherches spatiales et d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins

Mme Mason (Canada)

commerciales justifiées. Ces réalisations sont bienvenues pour autant qu'elles ne contribuent d'aucune façon à une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Par conséquent, la délégation canadienne accordera une attention particulière au point à l'ordre du jour portant sur la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Le Canada est fermement convaincu que l'espace extra-atmosphérique mérite certainement l'attention des tribunes multilatérales et que la question des mesures légales supplémentaires qu'il pourrait y avoir lieu de prendre dans ce domaine devrait intéresser l'ensemble des pays.

Le Canada continue de croire qu'un accord véritable sur la cessation et l'interdiction de toute production de matières fissibles pour fabriquer des armes devrait être négocié par la Conférence du désarmement à une étape appropriée de son travail sur le point intitulé "Les armes nucléaires sous tous leurs aspects". A cette fin, la délégation présentera, comme elle l'a fait par le passé, une résolution demandant une telle interdiction.

L'ordre du jour dont nous sommes saisis est bien chargé. La façon dont nous l'aborderons - avec une attitude constructive ou autre - donnera le ton pour l'un des grands événements du calendrier multilatéral de l'année prochaine : la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En plus de constituer le pivot du régime de non-prolifération des armes nucléaires, ce traité est la pierre angulaire sur laquelle reposent tous les progrès dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. C'est tout le processus de limitation des armements que nous compromettrons peut-être si nous ne protégeons pas cet accord. En effet, les Etats ne seront disposés à signer des accords de limitation des armes conventionnelles ou chimiques que s'ils ont la certitude qu'un régime efficace de non-prolifération empêchera les parties à ces accords d'acquérir des armes nucléaires. La recherche de la limitation des armements et du désarmement et le respect du Traité de non-prolifération vont pratiquement de pair.

Le Canada a été un participant actif aux dernières conférences d'examen et attend avec impatience l'occasion de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires afin d'aider à assurer le succès de la Conférence de 1990. A notre avis, les résultats de cette conférence seront d'une importance critique pour la définition du rôle du Traité au-delà de 1995.

Mme Mason (Canada)

Patience, persévérance et réalisme, voilà la formule qui a commencé à donner des résultats et qu'il faut continuer à appliquer. C'est grâce à ces ingrédients que des progrès efficaces et durables pourront être réalisés dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement.

M. SHARMA (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer la satisfaction de ma délégation en vous voyant présider aux travaux de la Première Commission au cours de la présente session de l'Assemblée générale et de féliciter également les autres membres du Bureau. Vos compétences personnelles et votre longue expérience dans le domaine du désarmement font de vous un président éminemment qualifié et vous pouvez être certain du soutien total de notre délégation.

La Première Commission s'est réunie cette année à l'occasion du cinquantième anniversaire de la plus violente convulsion qu'ait connue le monde. Elle a engouffré quatre continents, fait des dizaines de millions de morts et d'handicapés, provoqué une destruction inégalée et des souffrances indicibles. Elle a aussi inauguré l'ère nucléaire qui a amené l'humanité à un tournant de son évolution, la plaçant devant le fait que ce n'était plus la mortalité de l'homme mais la mortalité du genre humain lui-même qui était en jeu. En outre, l'instrument de la destruction de l'humanité en tant qu'espèce est tombé entre les mains de l'homme. On peut donc dire que 1945 a marqué le début d'une ère nouvelle, d'un calendrier du jugement dernier dont 45 années seulement se sont écoulées. Le choix entre la sagesse et la folie n'a jamais été aussi apocalyptique qu'à présent dans l'histoire de l'humanité. Nous n'avons pas d'autre choix que celui d'adopter la voie de la sagesse. Les attitudes et les folies qui ont abouti au conflit global d'il y a 50 ans n'ont pas détruit le monde, malgré la dévastation sans précédent qu'il a laissée derrière lui. S'il se reproduisait, plus rien ne surgirait de ses cendres.

Cependant, avec la création des Nations Unies, le même conflit a fait naître aussi un nouvel espoir dans l'ensemble de la communauté. Les Nations Unies devaient devenir l'instrument qui permettrait de modifier la nature même et la qualité des relations entre Etats sur la base de l'égalité de tous les Etats souverains, de l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force et elles se faisaient la voix des aspirations vers un système de sécurité collective

M. Sharma (Inde)

exempt des concepts d'équilibre du pouvoir, d'exploitation et de domination du faible par le fort. Le Mouvement des pays non alignés a apporté son plein appui au renforcement de la sécurité internationale, au désarmement et au globalisme éclairé bien que la guerre froide ait inévitablement jeté une ombre sur le fonctionnement des Nations Unies.

Il convient de se féliciter du fait que, au cours des deux dernières années, nous avons commencé à voir apparaître des signes de changement. Cela a été constaté à la neuvième Réunion au sommet des pays non alignés qui s'est tenue récemment à Belgrade. Le Document final publié à l'issue de la Réunion au sommet signalait que :

"... des événements majeurs ont pris place, qui ont affecté la sécurité internationale, créant de nouvelles tendances dans les relations internationales."

Des progrès ont été enregistrés dans les régions qui avaient été ravagées récemment par la guerre et où la paix a été rétablie. Aujourd'hui, les conflits cèdent peu à peu le pas aux négociations et les figures de rhétorique sont remplacées par le dialogue. Les pays non alignés sont considérablement rassurés de voir que les deux grandes alliances militaires ont entrepris de chercher à établir une paix stable. Nombre de ces conflits doivent être résolus dans un cadre de travail multilatéral, sur la base des principes de la Charte des Nations Unies. Une paix et une sécurité durables passent par la participation de la communauté internationale, fondée sur les principes de la Charte.

Si l'élan donné à la recherche de solution des conflits régionaux nous a rassurés, les progrès accomplis dans le domaine du désarmement ont été limités. A l'exception de l'Accord sur le Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée (Traité sur les FNI), conclu par les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui éliminera environ 4 000 ogives nucléaires, soit une très petite fraction des arsenaux nucléaires accumulés par les deux parties, aucune autre négociation de désarmement n'a encore abouti. Quelques nouvelles négociations ont été entreprises et des efforts sont faits pour accélérer les négociations en cours. La persistance et une volonté politique considérable sont nécessaires pour en garantir le succès. Un air d'optimisme prudent et d'espoir est tout ce que nous pouvons nous permettre à ce stade. Nous ne pouvons nous permettre ni satisfaction ni euphorie car il reste beaucoup à faire. Même si

M. Sharma (Inde)

les réductions d'armes nucléaires envisagées dans les pourparlers bilatéraux des Etats-Unis et de l'URSS sur la réduction des armes stratégiques étaient adoptées, il resterait encore plus de 20 000 ogives, ce qui serait suffisant pour détruire notre planète plus de 25 fois. Il faut se convaincre que non seulement une paix durable ne peut être assurée grâce au désarmement nucléaire mais que des doctrines de sécurité fondées sur la dissuasion nucléaire doivent aussi être définitivement écartées, conformément à un ordre international fondé sur des principes démocratiques et universels et dans lequel la communauté mondiale est unie dans sa détermination d'éliminer pour toujours ce qui la divise et provoque des conflits.

M. Sharma (Inde)

Le Premier Ministre Rajiv Gandhi a déclaré à Belgrade, lors de la Réunion au sommet des pays non alignés :

"Un monde sans guerre repose nécessairement sur qui conçoit le monde comme unique et l'humanité comme unique. La sécurité internationale ne repose pas seulement sur la réduction des armements et l'instauration de la confiance. En dernière analyse, elle doit reposer sur l'élimination des véritables fléaux de l'humanité : la faim, la maladie, l'analphabétisme, la pauvreté et l'exploitation."

Les récents signes d'espoir que nous avons perçus sont ténus. Ils ne peuvent se confirmer dans un ordre mondial fondé sur une forme ou une autre de domination ou de clivage, que ce soit au plan politique, économique ou militaire. Ils peuvent prendre racine dans un ordre mondial fondé sur l'égalité, la justice et la non-violence. La coexistence est la seule forme d'existence. A la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, l'Inde avait présenté un ordre mondial de ce type, sous la forme d'un plan d'action appelant la communauté internationale à négocier un engagement contraignant relatif à un désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Si le désarmement nucléaire est le thème central de chaque phase du plan, il s'accompagne de mesures connexes et autres afin de poursuivre le processus pour qu'il soit complet, ce qui renforcerait la sécurité mondiale. Le plan comporte des propositions visant à interdire les armes chimiques et autres armes de destruction massive, à mettre un terme à la course aux armements et à l'inverser, à utiliser les progrès scientifiques et techniques pour le bien de l'humanité, à réduire les armes et les forces conventionnelles jusqu'aux seuils minimaux qu'exigent les nécessités de défense, et il énonce les principes qui doivent régir les relations internationales dans un monde libéré des armes nucléaires. Le plan d'action a également été soumis à la Conférence du désarmement de Genève pour servir de base à de nouvelles discussions avec d'autres Etats. Les premières réactions d'un certain nombre d'Etats ont été encourageantes. Cela montre que, partout dans le monde, les peuples recherchent une autre structure pour les relations entre Etats.

Plus que toute autre chose, la technique a joué un rôle prépondérant en façonnant matériellement la civilisation humaine, en transformant le monde dans lequel nous vivons. Elle a été le principal moteur de la croissance tout au long de l'histoire mais, dans le contexte d'une interdépendance globale, les dimensions

M. Sharma (Inde)

qu'a pris actuellement son impact universel en ont fait en quelque sorte le vecteur central et unique du bien-être de l'humanité. La technique moderne nous a donné un système mondial de communication et d'interaction, une économie mondiale, un appareil sécuritaire qui ont des répercussions mondiales. Pour en accepter et gérer le rôle mondial, il nous faut également développer un point de vue mondial. Aujourd'hui, les questions de pauvreté, de population et d'environnement sont devenues mondiales; les perspectives politiques doivent elles aussi s'élargir si nous voulons réussir à traiter ces questions. L'ère nucléaire, les progrès de la science et de la technique et la globalisation de notre vie et de nos problèmes ont rendu obsolètes les anciens mécanismes et modes de pensée qui caractérisaient les relations entre Etats. Seul un globalisme éclairé peut apporter la réponse et la façon dont nous abordons l'avenir doit être guidée par tout le poids des efforts multilatéraux. Le bilatéralisme et le multilatéralisme ne doivent pas s'exclure; bien au contraire, ils doivent se compléter, se favoriser et se renforcer. Les nouveaux ponts à jeter doivent reposer sur plus d'un pilier si on veut que le progrès soit durable. Cela est particulièrement vrai dans le domaine du désarmement. L'impact des progrès bilatéraux devrait se faire sentir dans le domaine multilatéral mais ces progrès n'ont pas encore été consignés en termes concrets ni eu d'impact qualitatif dans les instances multilatérales.

Examinons l'évolution des questions nucléaires qui avaient été placées au premier rang des priorités dans le domaine du désarmement. En 1978, dans la Déclaration finale de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a déclaré sans équivoque qu'écarter le danger d'une guerre nucléaire était la tâche la plus urgente et la plus importante. Dans les années qui ont suivi, l'Assemblée générale a adopté à une écrasante majorité des résolutions sur les domaines les plus urgents concernant le désarmement nucléaire, tels que la prévention d'une guerre nucléaire, le gel de la production d'armes nucléaires et l'interdiction de procéder à des essais d'armes nucléaires. Hélas, la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale de négociation, où les cinq Etats dotés d'armes nucléaires sont représentés, n'a pas été en mesure d'exécuter son mandat.

La garantie la plus efficace contre la guerre nucléaire étant le désarmement nucléaire et l'élimination complète des armes nucléaires, l'Inde a proposé depuis

M. Sharma (Inde)

de nombreuses années, tant à la Conférence du désarmement qu'à l'Assemblée générale, à titre de mesure immédiate, d'engager des négociations sur une convention qui déclarerait illégale la menace de l'emploi de ces armes. Cette même vérité sous-tend la déclaration commune Reagan/Gorbatchev aux termes de laquelle "une guerre nucléaire ne saurait être gagnée et par conséquent ne doit pas être livrée". Alors, pourquoi n'avons nous pas été en mesure de concrétiser cette expression de volonté politique par des accords concrets? La contradiction vient de l'incompatibilité entre cette déclaration et les doctrines de sécurité qui prévoient le droit de recourir aux armes nucléaires. Le concept de dissuasion nucléaire, indépendamment des objectifs stratégiques qui s'articulent autour, suppose en dernière analyse le recours aux armes nucléaires. Tant qu'il y aura des armes nucléaires, il sera impossible de contrôler ou limiter l'escalade. Une guerre nucléaire ne peut pas se réduire dans un deuxième temps à une guerre classique. Si l'arme nucléaire est utilisée, peu importera qui l'aura utilisée le premier. Il est donc clair que les armes nucléaires ne sauraient être utilisées, quel que soit le type de défense. A contrario, certains penseurs stratégiques affirment que les armes nucléaires ont empêché une guerre mondiale au cours des 45 dernières années. Par conséquent, si elles ne sont pas bonnes pour la défense, elles sont bonnes pour la dissuasion. Heureusement, cette assertion n'a pas été mise à l'épreuve des faits. Mais par ailleurs, les Etats dotés d'armes nucléaires eux-mêmes, envisageant l'échec de la dissuasion, ont pris des mesures pour empêcher que n'éclate accidentellement une guerre nucléaire. Les êtres humains sont imparfaits et peuvent céder à la panique et à la folie; les systèmes techniques sur lesquels nous nous appuyons sont loin d'être à l'abri de l'erreur; nos mécanismes institutionnels et interactifs sont imparfaits. La seule solution sage est d'envisager l'échec éventuel, sous une forme quelconque, comme une perspective probable - pensée qui paralyse d'effroi si l'on songe à l'irréversible absolutisme de la puissance de l'atome. Le sentiment qu'une guerre nucléaire ne doit pas être livrée doit donc être formalisé sous la forme d'un engagement multilatéral. L'accord bilatéral intervenu entre les Etats-Unis et l'URSS sur les centres de réduction des risques nucléaires devrait être multilatéralisé et placé sous le parapluie sécuritaire d'une convention de non-recours.

L'appel lancé aux Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils procèdent immédiatement au gel de la production de ces armes et des matières fissibles

M. Sharma (Inde)

nécessaires à cette fin est étroitement lié à l'idée d'une convention interdisant la menace ou l'emploi d'armes nucléaires. Les matières fissibles récupérées par suite du démantèlement des missiles nucléaires devraient être placées sous contrôle international et non pas recyclées dans la course aux armements. L'argument selon lequel le gel perpétuerait les déséquilibres existants n'est pas défendable. Le concept de parité est souvent utilisé à mauvais escient, parfois comme une condition préalable, d'autres fois comme l'objectif. On ne sortira du dilemme de la parité qu'en reconnaissant qu'il n'a absolument aucun rapport avec la question nucléaire, que ce soit sur le plan politique, militaire ou opérationnel. L'élan politique que donnera la réussite de l'Accord START n'aboutira à sa conclusion logique que si la course aux armements se ralentit et si les négociations se déroulent sur un plan multilatéral pour permettre aux autres Etats dotés d'armes nucléaires restés jusqu'à présent en dehors du processus d'y participer.

M. Sharma (Inde)

La troisième question nucléaire connexe est celle de l'interdiction des essais d'armes nucléaires. Pendant 30 ans, les Etats dotés d'armes nucléaires ont ignoré l'appel lancé par la communauté mondiale pour qu'il soit mis fin aux essais et, partant, au processus en cours de modernisation et de mise au point des armes nucléaires. Ces tentatives visant à saper les modestes acquis des accords de désarmement ont, qualitativement parlant, alimenté la course aux armements. Par exemple, après le Traité FNI, certains stratèges ont suggéré la modernisation des missiles Lance existants. Si la modernisation devait viser à compenser le retrait des missiles FNI, elle serait contraire aux thèses fondamentales qui sous-tendent l'Accord FNI, à savoir que l'élimination des missiles FNI a renforcé la sécurité. L'idée de compenser l'élimination de certains missiles reflète des appréhensions qui sont le fruit d'un état d'esprit et de réactions d'un autre âge, où l'on redoutait de remplacer la destruction mutuelle par la survie mutuelle.

La poursuite des essais à des niveaux moindres ne fait que perpétuer la course aux armements - réalité amplement corroborée par le relevé du nombre des essais sur un graphique. Pour prendre un exemple, en 1961, on a procédé à 143 essais. En 1963, après le Traité d'interdiction partielle, les essais sont devenus souterrains - et en 1964, on a procédé à 40 essais. C'est là une diminution sensible, certes, mais qui n'a pas ralenti la mise au point et la fabrication des armes nucléaires. Le nombre des ogives continue d'augmenter et la course aux armements se poursuit sans désespérer. Manifestement, l'insuffisance de la vérification n'est plus une excuse pour retarder la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais. Le Groupe d'experts scientifiques travaillant sous l'égide de la Conférence du désarmement à Genève entamera au début de l'année prochaine sa deuxième expérience sur le rassemblement et l'échange de données sismiques à l'échelon mondial. On pourrait, comme première étape partielle vers une interdiction permanente, tester l'efficacité de cette expérience si tous les Etats dotés d'armes nucléaires déclaraient un moratoire coïncidant avec la période GSETT-2. Dans l'intervalle, le Comité spécial pourrait entreprendre des négociations en vue d'un traité et mettre au point les mécanismes institutionnels indispensables pour régler les situations ambiguës susceptibles de se présenter. L'infrastructure de l'expérience, les centres de collecte de données nationaux, les centres de données internationaux et les réseaux de communication pourraient ainsi devenir permanents.

M. Sharma (Inde)

Les Etats parties au Traité d'interdiction partielle des essais ont demandé la convocation d'une conférence d'amendement pour transformer ce traité en un traité d'interdiction complète des essais. La conférence d'amendement devrait avoir lieu en 1990 et le processus préparatoire devrait commencer sans tarder. Prouver l'efficacité des techniques actuelles de vérification serait un bon moyen d'assurer le succès de la conférence d'amendement. La participation la plus large possible à cette conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais donnerait une impulsion politique aux efforts de la Conférence du désarmement, outre qu'elle en serait un complément efficace.

La quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est prévue pour l'année prochaine à Genève. On y examinera entre autres, aussi bien dans les salles de conférence qu'en dehors, la question de l'avenir du régime du Traité sur la non-prolifération qui, dans sa forme actuelle, vient à expiration en 1995. Même si elle a opté pour une position de principe contre l'approche discriminatoire du Traité sur la non-prolifération, auquel elle n'est pas partie, l'Inde, il est bon de le rappeler, a, avec sept autres pays, parrainé l'une des premières résolutions sur ce sujet, dans cette enceinte même, en 1965 : je veux parler de la résolution 2028 (XX) de l'Assemblée générale. Cette résolution, qui définit un ensemble de principes devant guider la négociation d'un futur traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, a été adoptée sans opposition. Au nombre de ces principes se trouvent les suivants : le traité doit être exempt d'échappatoires qui pourraient permettre à des puissances nucléaires ou non nucléaires de faire proliférer les armes nucléaires; le traité doit établir un équilibre acceptable de responsabilités et d'obligations mutuelles entre puissances nucléaires et puissances non nucléaires. Malheureusement le Traité sur la non-prolifération de 1968 n'a respecté aucun de ces deux principes et l'objectif du désarmement nucléaire a quasiment disparu de l'ordre du jour international pendant près de 20 ans. Les craintes de voir se produire une prolifération verticale et spatiale étaient parfaitement justifiées : en dépit des réductions en cours de négociation dans le cadre des pourparlers START, il y a aujourd'hui deux fois plus d'ogives nucléaires qu'en 1968. Il convient de rappeler que le Traité sur la non-prolifération ne devait pas être une fin en soi; son objectif était l'arrêt de la course aux armes nucléaires. Nous espérons que les Etats parties au Traité sur la non-prolifération profiteront de la session de 1990

M. Sharma (Inde)

pour examiner l'origine de ce traité et pour prendre des mesures décisives afin d'arriver à un régime à base plus large dans le cadre d'un système global de paix et de sécurité internationales auquel participent tous les pays sur un pied d'égalité. C'est dans cet esprit que le Premier Ministre, M. Rajiv Gandhi, a demandé la négociation d'un nouveau traité qui

"donnerait effet juridique à l'obligation contraignante des Etats dotés d'armes nucléaires d'ici l'an 2010 et à tous les Etats non dotés d'armes nucléaires de ne pas franchir le seuil des armes nucléaires."

Cela fait plus de 30 ans déjà que la communauté internationale a proclamé l'espace extra-atmosphérique patrimoine commun de l'humanité. Les progrès de la recherche et des techniques spatiales en matière de communications, de météorologie et de télédétection laissent entrevoir des applications bénéfiques pour tous les pays, pour les pays en développement notamment, si les armes ne font pas leur apparition dans l'espace extra-atmosphérique. Nous appuyons vivement l'idée d'une plus grande coopération internationale dans ces domaines.

Depuis 1985, la Conférence du désarmement a fait un travail utile sur des questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Une douzaine de propositions au moins ont été présentées par les délégations. Celles-ci visent à renforcer le régime juridique international en vigueur relatif à l'espace extra-atmosphérique. Le régime juridique international en vigueur impose certaines restrictions au déploiement de certains types d'armes dans l'espace extra-atmosphérique. Toutefois, ces restrictions n'ont pas une portée globale et elles ne s'appliquent pas à tous les systèmes d'armes, quel qu'en soit le type. Par exemple, en vertu du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, seul est interdit le déploiement d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive dans l'orbite terrestre. Mais les recherches menées actuellement visent la mise au point d'armes à énergie dirigée et d'armes susceptibles d'être placées "en chandelle" sans entrer dans l'orbite terrestre. Ni les unes ni les autres ne sont visées par la portée actuelle du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. D'autres lacunes du régime juridique international en vigueur et des accords bilatéraux comme le Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la limitation des systèmes anti-missiles balistiques - Traité ABM - sont devenues plus évidentes encore à la lumière des progrès technologiques. Il convient de mettre au point de nouveaux instruments juridiques généraux pour

M. Sharma (Inde)

empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. En attendant, il faut absolument que tous les Etats respectent pleinement l'esprit et la lettre des traités bilatéraux et multilatéraux en vigueur.

La technique des satellites ayant pris une telle importance, nous sommes profondément préoccupés par la mise au point de systèmes d'armes antisatellites. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé que l'on entreprenne des négociations multilatérales en vue d'un traité d'interdiction complète des armes antisatellites. Depuis 1985, les Etats-Unis et l'Union soviétique respectent un moratoire sur les essais d'armes antisatellites. Ce moratoire de facto doit devenir formel et des négociations permettront de faire de cette restriction volontaire un engagement universel contraignant. Les problèmes de vérification sont déjà suffisamment complexes et si l'on devait assister au déploiement d'armes antisatellites et d'autres armes spatiales, ce problème risquerait de devenir insoluble.

M. Sharma (Inde)

Les nouveaux systèmes d'armes qui sont mis au point font partie d'une course aux armements d'une plus vaste ampleur sur le plan qualitatif. L'année dernière, nous avons présenté un projet de résolution intitulé "Mises au point scientifiques et techniques et leur incidence sur la sécurité internationale" afin d'appeler l'attention sur la course aux armements qualitative qui n'a pas bénéficié de l'examen qu'elle mérite. Au contraire, au cours de la dernière décennie, on a noté une augmentation importante des dépenses globales consacrées à la recherche et à la mise au point. Des ressources croissantes, tant humaines que matérielles, sont consacrées à la mise au point de nouveaux systèmes d'armes. Les nouvelles mises au point scientifiques et techniques qui utilisent la miniaturisation et toutes les techniques électroniques, les possibilités de concevoir de nouveaux matériaux, la technologie des combustibles et du laser et l'ingénierie moléculaire auront un impact cumulatif, et menaceront de façon inéluctable la sécurité internationale. La mise au point et le déploiement de ces systèmes ne peuvent que nuire sérieusement aux négociations actuelles et futures de désarmement. Des problèmes techniques complexes contribueront à rendre la vérification encore plus aléatoire. Il est important de surveiller ces tendances et d'y mettre un terme dans l'intérêt de la sécurité collective de la communauté mondiale.

Il convient de se rappeler que la connaissance humaine n'a pas de limites fixes et qu'elle ne saurait être l'apanage de quelques sociétés. Ce qui aujourd'hui ne peut être accompli que par un petit nombre d'Etats pourra, dans les années qui viennent, être réalisé par beaucoup d'autres. Par conséquent, la sagesse nous dicte de parvenir à une entente collective afin de renoncer à explorer et à poursuivre, selon un accord commun, les voies susceptibles de déstabiliser profondément et de menacer gravement la sécurité mondiale. Nous devons nous attaquer aux problèmes de la faim, de la pauvreté, de la maladie et de l'environnement qui revêtent une dimension globale et exigent une coopération scientifique et technique internationale sans précédent. Les mises au point scientifiques et techniques doivent continuer, mais être résolument orientées vers des fins pacifiques. On ne saurait suffisamment répéter que la science et la technologie ne doivent pas devenir les maîtres de la guerre, mais être les serviteurs de la paix.

Les négociations actuelles sur les armes chimiques ont fait l'objet, au cours de cette année, d'une attention concertée. Au mois de janvier, à la Conférence de

M. Sharma (Inde)

Paris sur les armes chimiques, 149 Etats ont demandé, à l'unanimité, que soient intensifiés les efforts destinés à aboutir à un accord rapide sur une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, de l'acquisition, du transfert et de l'utilisation des armes chimiques et sur l'élimination des stocks existants et des installations de production. La plupart des délégations ont suggéré que la Conférence sur le désarmement profite du climat politique favorable pour fixer une date limite à ses négociations. Nous continuons de croire qu'il serait utile d'arrêter une date limite, notamment parce que cette année des progrès considérables ont été enregistrés dans la mise au point d'une convention sur les armes chimiques. L'expérience montre que le Traité relatif à l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée (INF) a été négocié dans le cadre d'un calendrier précis; l'Accord de Stockholm a dû également respecter une date limite et, plus récemment, le Président Bush a suggéré d'arrêter une date limite pour les négociations en cours sur la réduction des forces armées classiques en Europe. Des dates limites artificielles ne s'imposent pas dans toutes les situations, mais les négociations menées depuis cinq ans sur une convention relative aux armes chimiques ont besoin d'être stimulées par une date limite pour franchir la ligne d'arrivée. La proposition selon laquelle les deux Etats détenant les stocks d'armes chimiques les plus importants devraient commencer à détruire ces stocks avant même la fin des négociations est positive et nous paraît excellente. Elle crée un climat positif et encourage une plus large adhésion à la convention. L'incidence positive de cette démarche sera toutefois réduite si la production d'armes chimiques continue. Il faut l'arrêter aussi. On ne saurait imposer l'adhésion à un accord international, mais on peut la susciter en exposant les avantages du système de sécurité collective qu'offre le désarmement.

Les approches à court terme telles que le recours au contrôle des exportations peuvent plaire à certains Etats, mais elles nous inquiètent. De telles mesures non seulement ne sont pas efficaces mais nous font courir le risque d'ouvrir une voie parallèle qui, en dernière analyse, conduirait à une impasse. Le risque ne provient pas tant du recours possible aux armes chimiques que de leur existence même, et la seule façon d'aborder cette réalité politique est de trouver une solution politiquement viable. Une solution globale est la seule solution politique viable. Si nous voulons une convention qui bénéficiera d'une adhésion

M. Sharma (Inde)

universelle, nous devons oeuvrer pour une convention qui suscitera une adhésion universelle. La communauté internationale ferait bien de tirer les enseignements de l'expérience du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'approche multilatérale qui a marqué les négociations sur les armes chimiques nous impose une convention non discriminatoire garantissant l'égalité des droits et des obligations à tous les Etats, qu'ils soient ou non détenteurs d'armes chimiques et qu'ils disposent ou non d'une industrie chimique importante. Le mode de participation universelle qui a été adopté dans l'élaboration de la convention sur les armes chimiques est un exercice de pionnier et un modèle important dans le domaine des négociations sur le désarmement dans leur ensemble qui devrait être encouragé par la communauté internationale.

L'année dernière, nous avons chargé le Secrétaire général des Nations Unies d'entreprendre une étude approfondie sur le rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification. Cette notion s'inspire largement de la proposition faite par les dirigeants de l'Initiative des six nations, à savoir créer un système de vérification multilatérale au sein des Nations Unies qui fasse partie intégrante d'un cadre multilatéral renforcé indispensable au maintien de la paix et de la sécurité au cours du processus de désarmement et dans un monde exempt d'armes nucléaires. La vérification du respect des obligations est un élément important inhérent à tout accord sur le désarmement qui s'impose encore davantage dans un contexte multilatéral où tous les Etats, grands et petits, ont, sur un pied d'égalité, le droit d'être assurés que les obligations contractuelles sont respectées. Nous sommes certains que les résultats de l'étude encourageront les efforts destinés à renforcer la multilatéralisation du désarmement.

Nous savons tous que nous devons parvenir à un consensus dans nos travaux à la Commission, même si le processus se révèle long et difficile. Plus d'un tiers des projets de résolution sur lesquels nous avons pris des décisions l'an dernier ont été adoptés sans vote. Compte tenu du climat politique positif qui règne cette année et que bon nombre d'entre nous ont évoqué, et avec une volonté politique suffisante, nous espérons pouvoir parvenir à un consensus dans plus de domaines et sur un plus grand nombre de résolutions. Ma délégation oeuvrera étroitement avec vous, Monsieur le Président, et avec d'autres délégations, à notre objectif commun qui est de parvenir à un consensus.

M. SOMOGYI (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : A la fin des années 80, nous pensons qu'une réponse positive peut être donnée à la question de savoir si des progrès significatifs ont été enregistrés au cours de la dernière décennie sur la voie du renforcement de la sécurité internationale et du désarmement. Au cours de la première partie de la décennie actuelle, le vent de la guerre froide soufflait, les relations soviéto-américaines avaient atteint leur niveau le plus bas et la situation internationale était très tendue. D'où une stagnation du processus du désarmement qui s'est manifestée, entre autres, par l'interruption des négociations soviéto-américaines sur le désarmement et par la vulnérabilité des activités des instances multilatérales. Au milieu des années 80, cette tendance négative s'est inversée et l'amélioration des relations soviéto-américaines s'est concrétisée par une série de réunions au sommet, et par la conclusion du premier véritable accord de désarmement nucléaire. Toutefois, ce changement favorable dans la situation internationale ne s'est pas répercuté de façon notable dans le domaine du désarmement multilatéral. Si des progrès ont pu être enregistrés dans plusieurs domaines du désarmement bilatéral et régional, la diplomatie en matière de désarmement multilatéral a connu des échecs tels que la fin de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, qui n'a pu adopter un document final, ou la récente session de la Commission du désarmement des Nations Unies qui n'a abouti à aucun résultat tangible. En fait, la Conférence de Genève sur le désarmement mène des négociations importantes sur une seule des questions inscrites à son ordre du jour, à savoir l'interdiction des armes chimiques, mais la convention n'est pas encore élaborée.

M. Somogyi (Hongrie)

Il semble ressortir de tout cela que les Etats Membres des Nations Unies continuent à n'utiliser que partiellement les possibilités offertes par l'Organisation mondiale de contribuer à la création et au renforcement de la sécurité internationale par des progrès en désarmement. Et tout cela reste valable, même si l'on ne peut s'attendre que l'Organisation mondiale règle les problèmes lorsque les conditions nécessaires à leur solution n'existent pas. La Hongrie, en tant que petit pays pour lequel le renforcement de l'Organisation mondiale est d'une importance vitale, a l'intention de promouvoir, dans la limite de ses modestes possibilités, une plus grande participation des Nations Unies au renforcement de la sécurité et du désarmement. A cet égard, nous sommes extrêmement reconnaissants de leurs efforts dévoués au Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'au Département des affaires de désarmement, sous la direction du Secrétaire général adjoint, M. Yasushi Akashi. A notre avis, il est indispensable de leur fournir un appui en rapport avec le mandat qui leur a été confié dans ces domaines.

L'année dernière, aucun progrès significatif n'a été réalisé en matière de règlement des problèmes de désarmement multilatéral rencontrés par la communauté internationale. A notre avis, cela est dû non seulement aux difficultés techniques en jeu mais aussi parfois, à un manque de volonté politique. Cela est particulièrement vrai des questions de désarmement qui exigent une solution mondiale, telles que le désarmement nucléaire, l'interdiction complète des explosions nucléaires expérimentales ou la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Malgré les négociations importantes en cours au sein de la Conférence du désarmement sur la conclusion d'une convention internationale portant interdiction des armes chimiques, les phénomènes politiques et techniques auxquels j'ai fait allusion ont entravé le succès des travaux sur cette question également.

La limitation et la réduction des armes nucléaires font, depuis des années, l'objet de travaux concrets, mais uniquement dans le cadre des pourparlers bilatéraux soviéto-américains. Pour garder l'élan de ces discussions constructives, il a fallu des décisions politiques extrêmement heureuses des deux parties. La prompte conclusion d'accords et d'arrangements entre les parties non seulement serait dans l'intérêt des deux grandes puissances mais constituerait une étape importante dans le renforcement de la sécurité internationale. Les progrès

M. Somogyi (Hongrie)

enregistrés dans les négociations soviéto-américaines font ressortir davantage encore la stagnation des discussions dans les instances multilatérales, telles que la Conférence du désarmement et la Commission du désarmement des Nations Unies.

Des progrès dans le domaine du désarmement nucléaire seraient aussi extrêmement importants pour l'avenir du régime de non-prolifération nucléaire puisque ce serait une nouvelle preuve de la volonté sincère des grandes puissances de s'acquitter de leurs obligations aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. De l'avis du Gouvernement hongrois, le Traité constitue un accord important de limitation des armements qui, jusqu'à présent, a atteint son objectif principal : la prévention de la prolifération des armes nucléaires. Toutefois, la survie du système de non-prolifération exige de nouveaux efforts de la part de tous les Etats signataires, y compris les puissances nucléaires dépositaires du Traité. La Hongrie souscrit à toute mesure destinée à renforcer le système et à le rendre universel. Nous espérons sincèrement que cette approche l'emportera lors de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité qui doit avoir lieu prochainement ainsi que lors de ses préparatifs.

La question d'une interdiction complète des essais nucléaires suppose une recherche plus poussée de la limitation des armements. Ces dernières années, la Hongrie a déclaré en plusieurs occasions que l'interdiction complète des essais nucléaires ne peut être réalisée que par la conclusion d'un traité universel et dûment vérifiable. Cette année, aucun progrès significatif n'a été fait sur la question d'une interdiction des essais. Les seuls progrès enregistrés ont été accomplis au Groupe ad hoc d'experts scientifiques chargé de rechercher des mesures de coopération internationale propres à détecter et identifier les événements sismiques, conformément aux dispositions d'un futur traité. La Conférence du désarmement n'a pas réussi, cette année non plus, à mettre sur pied un organe subsidiaire capable de s'attaquer aux questions spécifiques et connexes d'interdiction des essais, y compris la structure et la portée, d'une part, et la vérification et le respect, de l'autre. La déception ressentie à cet égard est quelque peu tempérée par le fait qu'en raison des progrès enregistrés dans le cadre des négociations soviéto-américaines sur ces questions, la ratification du Traité sur la limitation des essais souterrains signé bilatéralement il y a 15 ans environ semble désormais possible.

Les négociations sur l'interdiction des armes radiologiques n'ont pas donné lieu non plus à des progrès importants mais, parallèlement, de sérieux efforts ont

M. Somogyi (Hongrie)

été faits pour identifier les problèmes. Les armes radiologiques n'ont pas encore fait leur apparition dans les arsenaux nationaux; leur interdiction peut donc être considérée comme une mesure préventive importante. L'interdiction de lancer des attaques contre des installations nucléaires est étroitement liée à cette question. La Hongrie, en raison de sa petite superficie et de la forte densité de sa population, souhaite particulièrement la conclusion, le plus rapidement possible, d'un traité en la matière. Aux termes du Traité sur la non-prolifération, les pays non dotés d'armes nucléaires ont renoncé à la possession de ces armes. En même temps, le Traité prévoit l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques au profit des Etats non dotés d'armes nucléaires également. Ces pays ont le droit d'assurer, au moyen d'un traité, que leurs activités nucléaires à des fins pacifiques ne soient ni menacées ni perturbées. L'effet global d'un tel traité sur la confiance et la sécurité ne saurait être surestimé. Le renforcement de la confiance réciproque devient de plus en plus important aussi bien pour les pays non nucléaires que pour les puissances nucléaires. La possession d'armes nucléaires - on ne le répétera jamais assez - implique non seulement une plus grande puissance mais aussi davantage de responsabilités.

L'année dernière, l'examen des questions concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique s'est poursuivi. L'annonce, par l'Union soviétique, du démantèlement inconditionnel des installations-radar de Krasnoyarsk, qui avaient jusque-là fait l'objet d'un profond désaccord, représente à notre avis une contribution positive au climat des négociations. Le fait que la Conférence du désarmement recourt de plus en plus aux connaissances de spécialistes pour mettre au point de nouvelles mesures pratiques est également un sujet de satisfaction. La participation d'experts pourrait déjà se faire sentir dans les travaux entrepris cette année par la Conférence. Nous continuons de penser qu'il serait utile que cette instance étudie la possibilité de créer un mécanisme de vérification dans l'espace extra-atmosphérique. L'un des éléments de ce mécanisme pourrait être une agence internationale, créée aux fins d'observation des satellites.

L'année 1989 a vu la réalisation de succès remarquables auxquels ont abouti les 20 années d'efforts laborieux déployés en faveur d'une interdiction globale des armes chimiques et de la destruction des stocks de ces armes. La Conférence de

M. Somogyi (Hongrie)

Paris, qui s'est terminée avec succès, représente à cet égard un événement encourageant. Dans sa déclaration finale adoptée par consensus, la communauté internationale, pratiquement dans son ensemble, a non seulement confirmé solennellement son attachement inconditionnel au Protocole de Genève et condamné l'emploi des armes chimiques, mais a demandé également à l'unanimité l'interdiction et l'élimination globales, complètes et effectivement vérifiables de ce type d'armes.

M. Somogyi (Hongrie)

La déclaration de la Conférence de Paris n'est pas restée sans effet. Cela ressort du rapport du Comité ad hoc sur les armes chimiques de la Conférence du désarmement. Cet organe subsidiaire a enregistré des progrès remarquables et a fait des plans prometteurs pour ses travaux futurs.

Le progrès, toutefois, n'est pas encore suffisant pour parler d'une véritable percée dans la rédaction de la convention. Aucun accord n'a été réalisé sur les éléments clefs du projet de convention, bien que récemment d'importants facteurs politiques dans plusieurs pays aient milité en faveur de l'interdiction des armes chimiques. Des progrès sensibles ont également été réalisés lors des entretiens bilatéraux entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. A cet égard, il faut souligner qu'il est difficile de concilier la réduction des stocks d'armes chimiques avec la fabrication d'armes chimiques, que ce soit avant ou après l'entrée en vigueur de la convention.

A la fin de l'année dernière, on a commencé les inspections nationales expérimentales. Ces expériences continueront d'être très utiles pour compléter et encourager les efforts multilatéraux en vue de l'élaboration d'un système sûr de vérification. Nous sommes prêts à contribuer à ces efforts en recourant à un prototype de simulation internationale de certaines des mesures de vérification.

Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance au Gouvernement australien pour l'initiative qu'il a prise de convoquer une conférence réunissant les représentants gouvernementaux et industriels, qui s'est tenue il y a un mois à Canberra. A cette conférence les représentants de l'industrie chimique mondiale se sont prononcés pour la condamnation de l'utilisation des armes chimiques et pour la prompte conclusion et application de la convention sur l'interdiction globale. La volonté des représentants de l'industrie chimique de s'associer à la solution des problèmes en suspens constitue une précieuse contribution à la cause de l'interdiction des armes chimiques.

Le Gouvernement hongrois a demandé, à maintes reprises, l'interdiction de ces armes et adopté un certain nombre d'initiatives dans ce domaine. Le sérieux de nos intentions et notre volonté d'encourager la prompte conclusion de la convention ressortent également de notre dernière initiative, présentée par notre ministre des affaires étrangères dans la déclaration qu'il a prononcée récemment en séance

M. Somogyi (Hongrie)

plénière de l'Assemblée générale. Conformément à cette déclaration, la Hongrie est prête à respecter toutes les dispositions de la convention qui est en cours d'élaboration et à s'y conformer entièrement avant même la conclusion et l'entrée en vigueur de la convention.

En déclarant son intention de se conformer à la convention, la Hongrie réaffirme qu'elle ne dispose d'aucune arme chimique ni d'usines industrielles capables de les fabriquer. Cela signifie également que les produits de l'industrie chimique hongroise, ainsi que le commerce national des produits chimiques, ne servent qu'à des fins pacifiques. En outre, nous ferons une déclaration, comme cela est prévu dans les dispositions du projet de convention, sur la fabrication et le commerce extérieur des produits chimiques, et ces déclarations seront publiées régulièrement.

Sur la base de notre intention de nous conformer à la convention, nous sommes prêts à nous soumettre, sur une base réciproque, à une vérification sur place des faits et des chiffres figurant dans les déclarations que je viens de mentionner ainsi que des activités militaires, industrielles et commerciales relatives à la convention. L'Union soviétique a également accepté, sur une base de réciprocité, des inspections sur place de ses forces postées en Hongrie. Dans le cadre de l'application des mesures de vérification sur place, il est approprié d'avoir recours aux possibilités professionnelles et techniques des Nations Unies.

Enfin, nous créerons un organe approprié chargé d'assumer provisoirement certaines obligations de l'autorité nationale qui sera mise en place conformément à la convention.

Nos mesures unilatérales représentent un nouveau genre de mesures propres à renforcer la confiance, qui visent essentiellement à encourager les négociations multilatérales de Genève et à renforcer la confiance mutuelle dans une perspective plus large.

L'un des aspects les plus prometteurs du processus de désarmement est peut-être les négociations sur la réduction des forces classiques en Europe, qui se déroulent actuellement à Vienne. Les progrès qui ont été réalisés à Vienne ainsi que dans les négociations simultanées sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité montrent clairement que la volonté politique de parvenir à un accord, liée à une attitude constructive peut donner des résultats dans des

M. Somogyi (Hongrie)

délais plus brefs que jamais. Sur la base des progrès réalisés jusqu'à présent, il n'est pas déraisonnable de prévoir la conclusion d'ici un an d'un accord sur les forces classiques. Nous nous réjouissons que les deux alliances militaires aient exprimé des vues semblables au sein de leurs instances les plus importantes. A la suite de cet accord, les premières mesures importantes pourraient être adoptées pour diminuer les arsenaux militaires et les menaces virtuelles et, éventuellement, pour retirer les troupes étrangères des territoires d'autres pays. Dans les conditions internationales favorables qui prévalent à l'heure actuelle, l'élimination de la présence militaire à l'extérieur d'un pays devient une perspective réaliste et possible.

La Hongrie a l'intention de contribuer activement aux négociations car, sur les plans économique, militaire et politique, elle est intéressée par la prompte conclusion d'un accord. Nous avons voulu montrer notre attitude constructive avant même le début des négociations en annonçant avec d'autres Etats membres du Pacte de Varsovie, des mesures unilatérales de désarmement. Dans le même esprit, nous avons donné unilatéralement aux parties aux négociations des renseignements très précis sur la structure et l'emplacement de nos forces armées. Nous sommes convaincus que, si les parties à d'autres négociations pouvaient prendre des mesures semblables, cela pourrait faire avancer la solution des problèmes existants.

Mon pays est conscient que la vérification sera un des éléments clefs du futur accord sur la réduction des forces classiques en Europe. C'est pourquoi des experts hongrois travaillent activement à l'élaboration de méthodes et de mesures qui permettent de vérifier de façon sûre que les traités de désarmement et de limitation des armements sont bien respectés et qui soient acceptables par toutes les parties intéressées. A cet égard, nous estimons que l'initiative de "ciel ouvert", lancée par les Etats-Unis, est valable. Il serait utile que les experts des pays intéressés se consultent pour étudier les détails de cette initiative. Nous nous félicitons de la proposition du Canada, qui vient d'être confirmée par l'Ambassadeur Mason, d'accueillir la première série de consultations. Il faudra peut-être que les entretiens se tiennent en deux étapes. Dans ce cas, la réunion canadienne pourrait être complétée par une seconde réunion qui se tiendrait en Europe orientale. La Hongrie est prête à participer aux consultations et à être le pays hôte de la seconde étape - l'étape finale - de ces consultations à Budapest.

M. Somogyi (Hongrie)

Une autre proposition que nous avons présentée récemment tend à la création d'une zone de sécurité régionale, partiellement exempte d'armes offensives, sur les frontières communes de la Hongrie, de l'Autriche et de la Yougoslavie, afin d'encourager la coopération dans les domaines militaire, économique, écologique et humanitaire. Nous nous sommes déclarés prêts, en tant que premier pas, à entreprendre des mesures unilatérales afin de renforcer la coopération bilatérale et trilatérale entre les pays concernés.

M. Somogyi (Hongrie)

Pour conclure, je dirai que des diplomates qui discutent des questions du désarmement soulignent bien souvent combien il est important d'informer le public dans son ensemble afin de le faire participer à cette question essentielle. Malheureusement, les activités multilatérales en matière de désarmement ne donnant pas de résultats, on est très souvent confronté à des avis négatifs, qui vont même jusqu'à remettre en question la raison d'être des négociations multilatérales en matière de désarmement. Ces avis ne peuvent être contrés que si l'on fait preuve de la volonté politique appropriée et d'une attitude constructive et, avant tout, si l'on s'acharne à obtenir des résultats concrets. Les conditions pour y parvenir existent et il serait impardonnable de ne pas saisir cette occasion historique qui nous est offerte.

M. KRAVETS (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Au nom de ma délégation, je tiens à vous exprimer mes sincères félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection, et à féliciter de même les autres membres du Bureau de la Commission, pour leur élection dans leurs postes respectifs. Je souhaite à chacun plein succès dans sa tâche.

Je souhaite profiter de l'occasion qui m'est offerte pour transmettre à la délégation des Etats-Unis et au peuple américain nos sincères condoléances et notre profonde sympathie à l'occasion de cette terrible tragédie humaine provoquée par le tremblement de terre qui a entraîné des pertes en vies humaines et causé des dégâts matériels importants. Comme chacun le sait, le Gouvernement soviétique, au nom du peuple soviétique, a indiqué qu'il était disposé à fournir son aide aux victimes de la catastrophe.

Le débat général à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a en grande partie reflété notre perception sur la période de paix naissante dans les relations internationales et l'a considérablement enrichie. Il a été confirmé à l'évidence que la communauté mondiale souhaite assurer à notre civilisation un avenir sûr, libre, démocratique et prospère. L'élément le plus important de ce processus est la démilitarisation systématique des relations internationales, ce qui constitue en réalité la base des travaux de la Première Commission.

Le bon sens, le sens des responsabilités envers l'avenir exigent que nous examinions à nouveau les problèmes de sécurité en recourant avant tout à des moyens politiques et en nous appuyant sur le prestige et le potentiel des Nations Unies. La raison est toujours plus puissante et plus fiable que le poing. Les espoirs

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

qui sont mis dans les armes, en particulier les armes nucléaires, contrastent de plus en plus avec les réalités et les impératifs de notre époque. Nous sommes convaincus qu'il convient de chercher l'alternative à la dissuasion nucléaire dans l'adoption par les pays et les alliances militaires de doctrines défensives et de structures de forces armées propres à éliminer la possibilité d'actions offensives. Naturellement, il conviendrait parallèlement de procéder à des réductions réelles et radicales des armements classiques et nucléaires.

La délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine envisage la conclusion rapide d'un accord entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la réduction de 50 % de leurs armes offensives stratégiques en tant qu'objectif prioritaire. Nous espérons que cet accord sera signé au cours de la prochaine réunion au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis prévue pour la fin du printemps ou le début de l'été, l'an prochain.

Nous considérons qu'il est absolument essentiel de rendre irréversible le processus du désarmement nucléaire et de progresser vers un monde dénucléarisé.

La réduction et l'élimination des armes nucléaires tactiques en Europe et l'ouverture prochaine de négociations sur ce sujet entre les parties au Pacte de Varsovie et les parties à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sont des questions urgentes.

L'interdiction générale des essais nucléaires constitue une priorité majeure pour un monde sûr. Il faut sans aucun délai mettre un terme aux essais nucléaires en raison de la nécessité d'arrêter la course aux armements et d'accroître la sécurité et la confiance, et à cause de la situation alarmante de l'environnement. Différents Etats ont soumis un certain nombre de propositions constructives pour trouver une solution rapide à ce problème. Par exemple, le Parlement soviétique a confirmé la volonté de l'URSS d'édicter un moratoire immédiat sur toutes les explosions nucléaires, évidemment parallèlement aux Etats-Unis, et en a informé le Congrès des Etats-Unis. Ce moratoire pourrait constituer le préalable à un accord d'interdiction globale des essais nucléaires.

Nous souhaitons que l'on trouve une solution radicale à ce problème à la Conférence du désarmement. De la même façon, se fondant sur la situation réelle, la RSS d'Ukraine se félicite du progrès des négociations soviéto-américaines sur les essais nucléaires. Nous sommes certains que des efforts bilatéraux et multilatéraux doivent être complémentaires et servir le même but : la conclusion d'un traité d'interdiction générale de tous les essais nucléaires.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Pour atteindre rapidement cet objectif, la RSS d'Ukraine, comme de nombreux autres Etats, estime qu'il est possible d'étendre le Traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires dans les trois milieux aux essais souterrains. Nous appuyons l'idée de l'organisation d'une conférence internationale à ce sujet.

La cessation, puis l'interdiction de la production militaire de matières fissiles constituent une question importante. L'Union soviétique a déjà fait part des premières mesures qu'elle a prises pour cesser la production de matières fissiles à des fins d'armement et de sa décision de fermer d'ici à l'an 2000 tous ses réacteurs au plutonium. Toutefois, si ces mesures restent sans réponse et ne sont qu'unilatérales, le problème ne sera pas résolu. Il est indispensable de conclure un accord international susceptible d'être accompagné de mesures de vérification adéquates.

La RSS d'Ukraine souhaite que s'intensifient les efforts dans tous les domaines du désarmement nucléaire. Il s'agit d'efforts crédibles visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et à éviter la mise au point de nouveaux types encore plus destructeurs de ces armes.

Nous appuyons les propositions tendant à créer des zones dénucléarisées dans diverses régions du monde. Nous estimons qu'elles joueraient un rôle important dans l'élaboration d'un monde sûr et qu'elles contribueraient de façon significative au renforcement de la sécurité internationale et à l'accroissement de la confiance et de la compréhension entre les nations.

Si tous les Etats dotés d'armes nucléaires s'engageaient à ne pas employer en premier ces armes, à l'exemple de la Chine et de l'Union soviétique, cela permettrait de rationaliser la manière dont sont traitées l'ensemble des questions du désarmement.

Il est indispensable de prendre d'urgence des mesures pour éliminer la menace que font peser les armes chimiques. Les progrès réalisés dans les négociations sur les armes chimiques à la Conférence du désarmement de Genève, le bilan de la Conférence de Paris de janvier dernier et la déclaration soviéto-américaine récente selon laquelle les deux parties sont résolues à oeuvrer pour une interdiction rapide des armes chimiques ainsi que le succès de la Conférence de Canberra sont autant d'éléments qui nous permettent d'espérer une percée susceptible de mener à la conclusion d'un accord sur l'interdiction et l'élimination complète de ces armes

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

de destruction massive. Nous invitons tous les participants aux négociations à résoudre sans délai et de façon constructive les problèmes qui subsistent et à traduire ainsi dans la réalité ces mesures multilatérales véritablement historiques de désarmement.

L'Assemblée générale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mener ces négociations au succès. Nous disposons maintenant d'une occasion concrète de célébrer le soixante-cinquième anniversaire du Protocole de Genève de 1925 par la conclusion d'un accord sur l'élimination totale de tous les stocks d'armes chimiques et sur l'interdiction de leur fabrication ultérieure.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La RSS d'Ukraine est fermement convaincue que l'avenir de l'humanité dépend largement de sa capacité à maintenir l'espace extra-atmosphérique exempt d'armes.

Nous demandons à tous les Etats de déclarer leur volonté de ne pas placer d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et nous les prions instamment d'oeuvrer avec sérieux et dans un esprit constructif à l'élaboration de mesures à cet effet. Ces mesures pourraient prévoir la mise en oeuvre des propositions existantes concernant l'interdiction des systèmes antisatellites et des armes espace-terre, la création d'un centre d'inspection spatiale international et la vérification du non-placement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique.

Des mesures de confiance et de transparence associées à une coopération internationale élargie dans l'exploration et l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique favoriseraient la solution de ce problème. Il existe un très grand nombre de propositions constructives en ce sens émanant de différents pays. Je veux parler notamment de celles de la République fédérale d'Allemagne, de la France et d'autres Etats concernant en quelque sorte le "code de la route" dans l'espace et un code de conduite, la notification du lancement d'objets spatiaux, les inspections, l'échange de renseignements, une agence internationale de surveillance spatiale et un ensemble de mesures devant régir la coopération pacifique dans l'espace extra-atmosphérique. Les délégations se souviendront également de la proposition d'une grande portée qu'a présentée le Ministre des affaires étrangères de l'URSS, Eduard Chevardnadze, en réponse à l'idée des Etats-Unies de "ciel ouvert". Au cours de son intervention durant le débat général, le 26 septembre, il avait déclaré : "Ayons des terres ouvertes, des mers ouvertes, un espace ouvert". (A/44/PV.6, p. 43)

Les propositions concrètes et intéressantes ne manquent ni aux Nations Unies ni à la Conférence du désarmement, mais il est regrettable que, depuis ces dernières années, le débat sur cette question des plus urgentes ne soit pas passé au stade de négociations concrètes sur un accord général ou sur des ententes spécifiques.

Le progrès en matière de désarmement doit englober également les efforts destinés à freiner la course aux armes classiques.

Le niveau technique actuel de ces armes, les énormes dépenses entraînées par leur fabrication dans tous les pays, tant développés qu'en développement, le risque probable de voir la guerre classique devenir guerre nucléaire, font peser une menace grave sur la sécurité internationale. C'est précisément pour cette raison

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

que nous suivons avec une attention soutenue les négociations sur la réduction des armes classiques en Europe. Conformément au caractère défensif de leur doctrine militaire et à leur intention de donner à leurs forces armées une structure clairement non offensive, les Etats parties au Traité de Varsovie proposent des réductions radicales des forces et des armes classiques, sous un contrôle international strict, bien entendu.

Les négociations de Vienne confirment qu'étant donné la bonne volonté des participants, il est possible que l'on aboutisse très bientôt à des résultats concrets, c'est-à-dire à un équilibre stable et vérifiable des armes classiques à un seuil plus bas.

Nous attachons également une grande importance aux négociations de Vienne sur les mesures de confiance et les mesures de sécurité. Les mesures propres à instaurer et à accroître la confiance, l'esprit d'ouverture et le glasnost en matière de désarmement et la volonté de leur donner une portée globale sont un impératif de notre temps. Le progrès réalisé à Stockholm ne doit pas s'arrêter là. Nous devons l'affermir, nous devons oeuvrer à un nouvel ordre et à des mesures de confiance à un niveau plus élevé. Le séminaire de Kiev sur les mesures propres à instaurer la confiance et à prévenir la guerre, tenu en septembre dernier, auquel ont participé des experts des Nations Unies, a montré que de nouvelles mesures de confiance étaient possibles et souhaitables pour que se poursuivent les efforts destinés à consolider la sécurité mondiale à l'avenir.

La RSS d'Ukraine estime que l'Assemblée générale devrait prier instamment les participants aux négociations de Vienne de faire les efforts indispensables pour conclure avec succès ces négociations le plus tôt possible.

En considérant le désarmement comme un processus intégré de démilitarisation des relations internationales, nous ne devons pas perdre de vue une autre de ses composantes importantes, à savoir les forces navales et les armements navals.

Comme nous le savons, les forces navales ont, aujourd'hui, une force potentielle de frappe impressionnante qui leur permet d'exécuter des missions stratégiques. C'est pourquoi elles jouent un rôle déstabilisateur et peuvent accroître les tensions et compromettre la sécurité dans les différentes régions du monde. L'issue du débat général à la présente session a montré à l'évidence que les activités navales préoccupent de plus en plus la majorité des membres de la communauté mondiale. La logique élémentaire indique que nous devons entamer des

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

négociations séparées sur ce type d'armement avec la participation de tous les Etats concernés, notamment les grandes puissances navales.

Comme c'est le cas pour toutes les questions de désarmement, cette question n'est pas simple; mais nous devons commencer à chercher à la résoudre maintenant, en commençant peut-être par des mesures de moindre importance, telles que les mesures propres à accroître la confiance, l'échange accru de renseignements, les invitations à participer à des manoeuvres militaires et l'échange de délégations navales. A cet égard, les contacts intensifiés entre les forces navales soviétiques et américaines méritent d'être notés. Nous aimerions que ces contacts soient suivis d'efforts concrets en vue de réduire les activités et les armements navals.

Lors du débat général, nous avons décrit la position de la RSS d'Ukraine sur l'importance toute particulière du problème de la reconversion de l'industrie militaire à des fins civiles compte tenu des mesures initiales prises en matière de désarmement réel. Nous espérons que la Première Commission examinera cette question de façon constructive.

Nous sommes profondément convaincus que les Nations Unies peuvent agir encore plus efficacement en tant que seul centre international de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Si nous voulons renforcer constamment cette capacité, il faut que tous les membres de la communauté mondiale conjuguent leurs efforts et que le mécanisme international pour la promotion du désarmement soit amélioré. Le caractère universel du mécanisme et la volonté politique des Etats Membres des Nations Unies d'aboutir à un désarmement réel seraient le gage de sa grande efficacité.

Nous avons présenté nos points de vue sur les moyens d'améliorer ce mécanisme à la session de la Commission du désarmement des Nations Unies en mai dernier. Malheureusement, cette fois-là encore, les tentatives faites pour élaborer des recommandations pertinentes ont échoué.

La délégation de la RSS d'Ukraine partage l'inquiétude manifestée par les autres délégations devant l'efficacité moindre de la Commission. Nous jugeons indispensable de souligner que nous voulons maintenir la Commission en tant qu'instance importante et véritablement universelle de désarmement et renforcer considérablement ses activités grâce à une efficacité accrue et à un ajustement de ses travaux.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

De l'avis de la délégation de la RSS d'Ukraine, nos efforts communs à la Commission doivent viser l'adoption d'approches communes pour résoudre les problèmes à l'examen, approches qui pourraient être utilisées au cours de consultations subséquentes.

S'agissant des éléments du mécanisme international de désarmement, nous devrions également porter notre attention sur la mise en oeuvre des résolutions de l'Assemblée générale relatives au désarmement. Nous estimons que l'on devrait traiter avec tout le respect voulu les recommandations des Nations Unies sur le désarmement et en promouvoir l'application. Le consensus qui se dégage lors de l'adoption devrait se traduire en actes par l'application de ces résolutions.

La délégation ukrainienne invite tous les Etats à faire tout leur possible pour encourager la mise en oeuvre systématique des résolutions de l'Assemblée générale sur le désarmement.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les nobles objectifs de notre organisation, notamment dans le domaine du désarmement, peuvent être atteints si, comme on l'a fait observer dès la première session de l'Assemblée générale, les peuples du monde sont pleinement conscients de ses buts et activités. Nous accordons une grande importance au travail d'information et d'éducation des Nations Unies dans le domaine du désarmement. La Campagne mondiale du désarmement menée à cette fin a prouvé son utilité en contribuant à éduquer de vastes segments de l'opinion publique internationale sur les effets délétères de la course aux armements. Nous préconisons une participation plus active des organisations non gouvernementales, des médias, des hommes d'Etat et des personnalités publiques, ainsi que des parlements, dans les efforts déployés pour prévenir la menace de la guerre. A la présente session, la RSS d'Ukraine annoncera sa contribution monétaire de 300 000 roubles au Fonds de la Campagne mondiale du désarmement. Nous continuerons d'apporter tout notre appui aux nobles objectifs de cette campagne.

M. HOU Zhitong (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, tout d'abord, la délégation chinoise vous félicite chaleureusement de votre élection à la présidence de la Première Commission de cette session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que grâce à votre riche expérience diplomatique, à votre haute compétence et à votre dévouement à la cause du désarmement, vous dirigerez les délibérations de la Commission avec maîtrise et efficacité et encouragerez de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement multilatéral. Je voudrais également féliciter très sincèrement les autres membres du Bureau de leur élection. Je puis vous assurer, Monsieur le Président, et assurer les membres du Bureau, de l'entière collaboration de la délégation chinoise. Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Roche pour sa contribution remarquable en qualité de président de la Première Commission l'année dernière, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Yasushi Akashi, et le Département des affaires du désarmement pour leur travail si efficace.

Ces dernières années, de nouveaux succès ont été enregistrés dans les efforts déployés par divers pays dans le monde pour résoudre les conflits régionaux, pour réduire la menace de la guerre et améliorer le climat international. Une nouvelle perspective de paix mondiale point à l'horizon. Dans leur ensemble, les relations Est-Ouest se sont améliorées. Les affrontements militaires connaissent une relative accalmie et le dialogue politique devient plus animé au moment où la

M. Hou Zhitong (Chine)

situation internationale se détend. La préservation de la paix, la promotion du désarmement et la recherche du développement sont aujourd'hui l'aspiration commune des peuples et constituent une tendance générale dans le monde entier.

Sur cette toile de fond, de nouveaux progrès ont été réalisés l'an passé dans le domaine du désarmement international. Le Traité conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée - Traité FNI - est actuellement mis en oeuvre, et les pourparlers bilatéraux entre ces deux pays sur une réduction de 50 % de leurs armements nucléaires stratégiques sont en cours. De nouvelles négociations se sont également amorcées sur la réduction des forces classiques en Europe, là où les deux grandes alliances militaires se font face et où se trouve une grande concentration d'armes classiques et nucléaires. De nombreux pays ont fait des propositions spécifiques et l'Union soviétique et d'autres pays d'Europe de l'Est ont décidé de réduire unilatéralement ou de retirer de l'étranger certaines troupes et certaines armes. La délégation chinoise se félicite de ces événements et espère que les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et entre les deux grandes alliances militaires déboucheront très rapidement sur des accords qui favoriseront la paix et la sécurité sans léser les intérêts d'autres pays.

Des progrès ont également été réalisés dans le domaine du désarmement multilatéral. En janvier et septembre de cette année, des conférences internationales sur l'interdiction des armes chimiques ont eu lieu à Paris et à Canberra, respectivement, qui ont donné certains résultats positifs. Cette année, la Commission du désarmement des Nations Unies a procédé à l'examen approfondi d'un certain nombre de questions importantes de désarmement. Les négociations continuent dans une atmosphère constructive à la Conférence du désarmement à Genève, sur des questions telles que les armes chimiques et des progrès y sont parfois enregistrés. La délégation chinoise espère sincèrement que le rôle des organes de désarmement multilatéral continueront de croître à l'avenir.

Il faut souligner que les changements positifs dans la situation actuelle sont liés à un mouvement historique profond et ont des incidences politiques à long terme. Ces changements sont le résultat d'efforts prolongés et concertés déployés par tous les pays du monde, ainsi que de quelque 40 années d'évolution dans les relations internationales depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le monde bipolaire d'après-guerre, caractérisé par la rivalité entre les superpuissances,

M. Hou Zhitong (Chine)

la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, et l'affrontement entre les deux grandes alliances militaires, a été ébranlé continuellement par des forces puissantes, et la tendance vers un monde multipolaire acquiert de l'élan. Le tiers monde, représenté par le Mouvement des pays non alignés, continue d'acquérir de la force et est devenu un élément politique important dans le monde actuel. En outre, dans les relations internationales actuelles, les politiques de puissance - le grand bousculant le petit, le fort tyrannisant le faible, imposant souvent sa volonté aux autres, ou encore violant la souveraineté d'autres pays par la force - ont été de plus en plus rejetées pour devenir graduellement inapplicables. L'instauration d'un nouvel ordre politique international est devenue l'exigence de notre époque.

Tout en faisant preuve d'un certain optimisme envers les perspectives de paix mondiales, nous devons également nous souvenir que le monde est loin d'être libéré de ses problèmes et que la cause fondamentale de la tension et des troubles internationaux doit être éliminée. Les conflits régionaux se poursuivent. La solution finale de toutes ces questions brûlantes prendra du temps à se concrétiser. Les problèmes de développement inégal dans le monde appellent des solutions urgentes. Des actes de politique de puissance tels que l'ingérence dans les affaires internes d'autres pays et la violation de la souveraineté d'autres pays se produisent de temps en temps. Même dans le domaine du désarmement, la tâche demeure difficile. Au lieu de mettre fin à la course aux armements, les superpuissances aspirent à améliorer la qualité de leurs armes, se faisant concurrence mutuellement pour mettre au point des systèmes d'armes hautement perfectionnés et pour propager la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Les plus grands arsenaux classiques et nucléaires qu'ils possèdent et la course aux armements entre eux continuent de constituer une menace grave à la paix et à la sécurité mondiales. C'est précisément à cause de cela que la communauté internationale a toujours demandé que les superpuissances assument honnêtement les responsabilités spéciales qui leur incombent en matière de désarmement et mettent fin immédiatement à la course aux armements sous toutes ses formes.

La Chine poursuit une politique étrangère indépendante de paix et travaille constamment pour garantir la paix et la sécurité mondiales. Nous avons toujours été opposés à la course aux armements et sommes en faveur de l'interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires, chimiques, biologiques

M. Hou Zhitong (Chine)

et spatiales, ainsi que de la réduction des armes classiques. En outre, de notre propre chef, nous avons adopté unilatéralement des mesures concrètes en matière de désarmement.

Actuellement, la question du désarmement nucléaire est une cause de préoccupation universelle et le centre des efforts internationaux, car c'est une question de vie et de mort pour l'ensemble de l'humanité. Le Gouvernement chinois est pleinement conscient des dangers d'une guerre nucléaire et a constamment demandé l'interdiction totale et la destruction complète des armes nucléaires, ce qui éliminerait une fois pour toutes la menace d'une guerre nucléaire. De plus en plus de gens dans le monde se sont rendu compte que la réalisation de cet objectif dépend des superpuissances, qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants et les plus perfectionnés du monde. Les superpuissances doivent assumer une responsabilité spéciale pour mettre fin à la course aux armements et pour mener à bien le désarmement nucléaire en adoptant la position de chefs de file pour arrêter les essais, la fabrication et le déploiement de toutes les catégories d'armes nucléaires et en réduisant radicalement et en détruisant tous les types d'armes nucléaires déployés à l'intérieur et à l'extérieur de leurs territoires.

M. Hou Zhitong (Chine)

Lorsque cela aura été fait, le moment sera venu de convoquer une conférence internationale sur le désarmement nucléaire, à laquelle participeraient tous les Etats nucléaires, pour discuter des mesures et des modalités nécessaires à la destruction totale des armes nucléaires.

L'an dernier, une fois de plus, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution 43/75 E sur la question du désarmement nucléaire, qui reflète l'accord commun de la communauté internationale sur cette question importante et qui estime que c'est là le moyen le plus efficace et le plus pratique de parvenir au désarmement nucléaire. Nous soutenons qu'en attendant la réalisation de cet objectif à long terme - et en tant que mesure efficace de prévention d'une guerre nucléaire - tous les Etats dotés d'armes nucléaires doivent promettre de ne jamais utiliser les armes nucléaires quelles que soient les circonstances, et de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre les Etats non dotés d'armes nucléaires et les zones dénucléarisées. Sur cette base, une convention internationale interdisant l'utilisation des armes nucléaires, par tous les Etats dotés d'armes nucléaires doit être conclue. A cet égard, il y a très longtemps que le Gouvernement chinois a donné son engagement solennel, et maintenant à tous les Etats dotés d'armes nucléaires d'en faire de même.

Nous avons toujours pensé que la création de zones dénucléarisées ou zones de paix par les pays concernés, sur la base d'un accord librement consenti entre eux conformément à la situation qui existe dans leurs régions, serait propice à la paix et à la stabilité régionales. Les Etats nucléaires doivent respecter le statut des zones dénucléarisées et assumer les obligations pertinentes. Partant de cette hypothèse le Gouvernement chinois a signé et ratifié les Protocoles pertinents du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et le Taité faisant du Pacifique Sud une zone dénucléarisées, contribuant ainsi au désarmement nucléaire.

Comme le reste de la communauté internationale, la Chine est préoccupée par la question de non-prolifération des armes nucléaires. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer que nous n'encourageons pas et que nous ne participons pas à la prolifération nucléaire, pas plus que nous n'aidons des pays à fabriquer des armes nucléaires. En tant qu'Etat membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Chine respecte le statut de l'Agence et est attachée à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et à la coopération internationale

M. Hou Zhitong (Chine)

dans ce domaine. Dans l'exportation des matériaux et des équipements nucléaires, la Chine a toujours eu une attitude prudente et responsable, exigeant que les pays importateurs acceptent les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et qu'ils s'engagent à utiliser les produits chinois uniquement à des fins pacifiques et à ne pas les transférer à un pays tiers sans l'assentiment de la Chine.

Nous sommes heureux de voir que l'importance et le caractère urgent du désarmement classique ont fait l'objet d'une attention accrue de la part de la communauté internationale - fait qui a été pleinement mis en évidence par l'adoption par consensus de la résolution 43/75 F à la dernière session de l'Assemblée générale. La délégation chinoise a toujours été d'avis que le désarmement nucléaire doit s'accompagner de réductions importantes d'armes classiques. Les grandes puissances qui possèdent les plus grands arsenaux d'armes classiques ont une responsabilité particulière en matière de désarmement classique et devraient, grâce à des négociations sérieuses, parvenir rapidement à un accord sur la réduction drastique de leurs armes classiques.

Au cours des dernières années, nous avons vu progresser les efforts faits par les pays européens dans les pourparlers sur les forces classiques, qui ont ravivé ces pourparlers. Nous nous félicitons de ce développement et nous espérons que très bientôt nous pourrions parvenir à un accord qui servira les intérêts de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde entier. L'Europe est le lieu d'affrontement entre les deux grandes alliances militaires et il s'y trouve une grande concentration d'armes et d'armées. S'il y avait une guerre classique, elle risquerait de dégénérer en guerre nucléaire qui entraînerait des souffrances indicibles pour les peuples de la région. La communauté internationale partage donc l'idée qu'il est crucial que les efforts de désarmement classique portent sur la région européenne et sur les membres des deux grandes alliances militaires, et en particulier sur les grandes puissances de ces deux alliances.

Naturellement, cela ne signifie pas que les efforts faits par d'autres pays dans d'autres régions ne sont pas importants. En fait, un bon nombre de pays du tiers monde ont adopté plusieurs mesures pour encourager le désarmement classique. Ils ont contribué à la paix et à la sécurité internationales en adoptant des mesures unilatérales ou en oeuvrant au niveau régional ou global.

M. Hou Zhitong (Chine)

Cependant, de nos jours, certains exagèrent délibérément et dramatisent le taux d'accroissement des dépenses militaires et des dépenses en armements des pays en développement pour essayer d'en faire les principaux responsables de la course aux armements. Cela n'est pas conforme aux faits, ni juste. En fait, les pays du tiers monde ont fait du développement leur première priorité et ont consacré leurs ressources limitées au développement économique et social de leurs pays respectifs. Ce n'est que dans des conditions particulières que certains de ces pays ont été obligés de maintenir la capacité militaire nécessaire pour faire face aux menaces d'invasions armées, d'ingérence et de subversion imposées de l'extérieur, et pour garantir leur indépendance et leur souveraineté. Naturellement, aucun pays, en aucune circonstance, ne doit chercher à acquérir une capacité militaire conventionnelle supérieure à ses besoins de légitime défense et encore moins l'utiliser pour se livrer à des agressions armées contre d'autres pays ou pour intervenir.

Vu la dernière tendance à étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique, il faut exiger que cesse la course aux armements dans l'espace. Nous soutenons que l'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité qu'il doit être utilisé uniquement à des fins pacifiques pour le bien de toute l'humanité. La mise au point d'armes spatiales a exacerbé l'escalade de la course aux armements, qui pourrait mener à la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, ce qui constituerait une nouvelle menace pour l'existence de l'humanité et pour la sécurité internationale. La Chine s'oppose à la course aux armements dans l'espace et à la mise au point d'armes spatiales, par quoi que ce soit. Il est évident que les pays qui disposent de la plus grande capacité militaire dans l'espace et qui rivalisent dans la mise au point d'armes spatiales doivent assumer une plus grande responsabilité à cet égard. C'est donc à juste titre que la communauté internationale leur demande de ne pas entreprendre d'essais, de ne pas mettre au point, de ne pas fabriquer et de ne pas déployer d'armes spatiales, mais de détruire toutes les armes spatiales existantes. Il est également logique que sur cette base les parties concernées continuent de négocier et d'œuvrer pour parvenir à un accord international sur l'interdiction globale des armes dans l'espace.

Au cours de ces dernières années, l'interdiction des armes chimiques a fait l'objet d'une attention toute particulière lors des négociations à la Conférence du désarmement qui a eu lieu à Genève. Les Etats membres de la Conférence ont activé

M. Hou Zhitong (Chine)

le rythme des négociations et ont réalisé certains progrès sur les questions en suspens qui concernent l'élaboration d'une convention sur les armes chimiques. En raison de la complexité de ces questions, certains points difficiles ne sont toujours pas résolus. Il est rassurant de voir que la plupart des Etats membres, de même que certains Etats non membres qui ont participé aux travaux, ont fait preuve d'une attitude constructive et ont contribué de manière positive aux négociations. La convocation des Conférences de Paris et de Canberra a été très utile dans les efforts faits pour réaliser l'objectif de l'interdiction des armes chimiques. Nous voudrions exprimer toute notre reconnaissance à la France et à l'Australie pour leur contribution.

La Chine est un Etat non doté d'armes chimiques; il ne possède pas et ne fabrique pas d'armes chimiques; et il n'exporte pas de produits chimiques utilisés dans la fabrication d'armes chimiques. La Chine qui a été elle-même victime des armes chimiques dans le passé a toujours été pour l'interdiction complète et la destruction totale des armes chimiques. La Chine espère que, très bientôt, on pourra conclure une convention internationale et elle a participé activement aux négociations entreprises pour aboutir à cette convention. La Chine s'oppose fermement à l'utilisation et à la prolifération d'armes chimiques. Nous pensons que le moyen le plus efficace de prévenir la prolifération des armes chimiques est de conclure rapidement une convention pour une interdiction totale des armes chimiques. Mais, par-dessus tout, des efforts doivent être faits pour éliminer la véritable menace que font peser sur la sécurité internationale les stocks existants d'armes chimiques et les tentatives d'en améliorer leur qualité. Des efforts doivent également être faits pour faire en sorte que l'industrie chimique civile ne produise pas d'armes chimiques. Il va sans dire que les grandes puissances qui possèdent des armes chimiques ont une responsabilité particulière à cet égard.

M. Hou Zhitong (Chine)

La Chine souhaite qu'avant la conclusion de la Convention, tous les pays qui possèdent des armes chimiques s'engagent à ne pas les employer et que tous ceux qui ont la capacité de produire des armes chimiques renoncent aux essais, à la production ou au transfert de telles armes. La future convention sur une interdiction complète des armes chimiques doit, pour être efficace, énoncer clairement des mesures strictes, efficaces, raisonnables et concrètes de vérification. Elle doit également renfermer des dispositions contre le recours abusif à des mesures de vérification, qui constituerait une ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats et compromettrait leur souveraineté et leurs intérêts de sécurité. Le développement de l'industrie chimique civile ne doit pas être entravé. La Chine continuera, comme elle l'a toujours fait, à déployer des efforts inlassables avec tous les autres pays afin d'aboutir rapidement à la conclusion d'une convention interdisant les armes chimiques.

Parce que la question du désarmement intéresse la paix du monde et la sécurité de chaque nation, tous les pays, grands ou petits, forts ou faibles, doivent avoir le droit de participer sur un pied d'égalité à la discussion et à la solution de cette question. Les intérêts légitimes et les exigences raisonnables de chaque pays doivent être constamment respectés. Les efforts internationaux en faveur du désarmement peuvent être déployés à de nombreux niveaux : bilatéral, multilatéral, régional comme mondial. Cependant, tout accord de désarmement multilatéral ne doit pas mettre en péril les intérêts d'autres pays. De même que tout accord régional ne doit pas engager la sécurité d'autres régions. Pour des raisons qui n'échappent à personne, les progrès en matière de désarmement multilatéral ont été lents. De nombreux pays ont fait part de leur inquiétude et ont avancé diverses propositions destinées à améliorer les mécanismes de désarmement multilatéral. Nous sommes pour toute proposition qui viserait à renforcer le rôle des Nations Unies et des institutions de désarmement multilatéral et à améliorer leur efficacité. Il convient de souligner ici que les progrès en matière de désarmement multilatéral dépendent pour beaucoup de la volonté politique et de l'attitude adoptée par tous les pays à cet égard, en particulier de ceux qui sont dotés des plus vastes arsenaux. Les délibérations et négociations sur les questions de désarmement, qui ont lieu dans un contexte multilatéral, revêtent une extrême importance mais représentent une lourde tâche, puisque les intérêts de sécurité et les préoccupations de chaque pays sont en jeu. Nous devons rechercher des solutions

M. Hou Zhitong (Chine)

acceptables pour tous par le biais de discussions, consultations, négociations et sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Tant que la volonté politique nous habitera, que nous saurons faire preuve de suffisamment de patience et que nous ne relâcherons pas nos efforts, nous serons certains d'atteindre les objectifs qui nous sont communs.

Si ces dernières années ont été marquées par des progrès modestes en matière de désarmement, il reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre les objectifs principaux du désarmement nucléaire et classique. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts conjoints. Comme à l'accoutumée, la délégation chinoise participera dans un esprit positif et réaliste et en adoptant une attitude constructive et coopérative à la présente session de la Première Commission. Nous présenterons une fois encore des projets de résolution sur le désarmement nucléaire et classique et espérons qu'ils recevront, comme aux sessions précédentes, l'appui de toutes les autres délégations. La délégation chinoise étudiera minutieusement, d'une façon positive et coopérative, les projets de résolution, propositions et suggestions de chaque partie. Nous sommes déterminés à oeuvrer de concert avec d'autres délégations afin que la Première Commission enregistre des résultats positifs, permettant ainsi que les efforts faits en matière de désarmement multilatéral continuent d'enregistrer des progrès.

M. DONOWAKI (Japon) (interprétation de l'anglais) : La délégation du Japon s'associe aux autres délégations pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à ce poste de haute responsabilité. C'est un grand plaisir que de travailler sous votre présidence estimée. Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau.

Le mois dernier, M. Nakayama, Ministre des affaires étrangères du Japon, prenant la parole au cours du débat général, déclarait :

"La communauté internationale est arrivée aujourd'hui à une étape importante de transition, où l'on passe de la discorde au dialogue, du conflit à la coopération". (A/44/PV.7/p. 18)

Il va sans dire que le dialogue et les négociations qui ont pris racine entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sont pour l'essentiel à l'origine de cette évolution. La réunion récente dans le Wyoming du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a abouti à des résultats tangibles en matière de désarmement pour ce qui est des armes nucléaires et chimiques, ce dont le Japon se félicite vivement. En Europe, nous assistons

M. Donowaki (Japon)

depuis le printemps dernier à des progrès réguliers dans le processus tendant à supprimer la possibilité de lancer des attaques surprise et de déclencher des offensives à grande échelle, ce qui constitue depuis longtemps un facteur déstabilisant pour cette région.

N'oublions cependant pas que l'évolution constatée en matière de désarmement bilatéral et régional ne doit pas nécessairement conduire à de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement multilatéral. Il appartient à toutes les nations représentées ici de poursuivre avec détermination et ingéniosité le désarmement multilatéral. J'attends avec impatience les discussions fructueuses qui auront lieu pendant la présente session de la Première Commission et qui, je l'espère, seront le reflet de la situation favorable que nous connaissons aujourd'hui. Alors que je prends mes fonctions d'ambassadeur du Japon à la Conférence du désarmement et que je participe pour la première fois à la session de la Première Commission, je me sens très honoré de m'associer à tous les membres qui ont pour tâche de réaliser ce noble objectif : créer la paix par le désarmement.

Le peuple japonais s'est engagé solennellement à éliminer définitivement les armes nucléaires et attache la plus haute priorité aux questions relatives aux armes nucléaires. Le Japon ne peut que déplorer les nombreux essais nucléaires souterrains qui ont lieu chaque année. Constatant que l'interdiction complète des essais est une question qui revêt une importance primordiale pour la sécurité des nations, le Japon a pris l'initiative, en mobilisant toutes les techniques disponibles, de créer un réseau international de vérification des essais nucléaires de façon qu'une interdiction des essais nucléaires puisse être réalisée sans menacer la sécurité d'une quelconque nation.

La tâche du désarmement nucléaire est complexe et doit être poursuivie avec opiniâtreté. Des efforts tant bilatéraux que multilatéraux s'imposent. Non seulement la réduction des armes nucléaires et l'interdiction des essais d'armes nucléaires, mais également la non-prolifération nucléaire doivent être recherchées. Tous ces efforts complexes et corrélatifs supposent une coordination, et il faudra se rapprocher de cet objectif lentement mais sûrement.

C'est dans cet esprit que le Japon appuie vigoureusement les négociations à grande échelle et par étape entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les questions liées aux essais d'armes nucléaires. Le Japon se félicite vivement que la réunion du Wyoming ait confirmé les progrès importants qui ont été réalisés,

M. Donowaki (Japon)

notamment en ce qui concerne les questions liées à la vérification, ce qui devrait conduire à la signature du Traité de limitation des essais souterrains de 1974 et du Traité sur les explosions nucléaires pacifiques de 1976. Nous espérons sincèrement que la signature de ces deux traités interviendra très bientôt de façon que les Etats-Unis et l'Union soviétique puissent aborder la deuxième phase, à savoir : la négociation de nouvelles limitations intermédiaires des essais nucléaires.

Les progrès auxquels nous assistons aujourd'hui dans les entretiens soviéto-américains sur les essais d'armes nucléaires nous font prendre pleinement conscience que jamais la chance n'a été aussi grande d'entamer des négociations multilatérales de fond sur les essais d'armes nucléaires.

M. Donowaki (Japon)

Ces dernières années, la Conférence du désarmement n'a pas été en mesure de constituer un comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, en raison des positions formelles conflictuelles de groupes politiques au sujet du mandat du comité. Toutefois, un nombre croissant de délégations ont exprimé individuellement leur désir d'entamer le travail de fond sur les questions relatives aux essais nucléaires à la Conférence. Depuis le printemps dernier, certains progrès ont été réalisés dans le cadre de consultations officieuses et individuelles, ce qui a permis de réduire considérablement les divergences dans les positions des délégations. Nous espérons fermement que grâce à une plus grande souplesse de la part de certaines délégations concernées, un consensus pourra être atteint afin que la Conférence puisse commencer ses travaux de fond l'année prochaine. J'ai l'intention de participer activement aux efforts qui sont entrepris pour régler cette question en coopération avec les délégations concernées.

En avril dernier, les Nations Unies ont accueilli la Conférence internationale sur les questions de désarmement à Kyoto, au Japon. Les participants à la Conférence sont convenus que les questions concernant les essais nucléaires devaient être discutées à la Conférence du désarmement et que les essais nucléaires pourraient être vérifiés de façon efficace grâce à la surveillance sismique. Au sein de la Conférence, le Groupe ad hoc d'experts scientifiques a accompli un excellent travail et est prêt à entamer, au début de l'année prochaine, la deuxième phase des essais techniques à grande échelle du Groupe. Un système de surveillance sismique mondial joue un rôle essentiel dans l'interdiction complète des essais futurs. J'invite donc le plus grand nombre de pays possible à s'associer aux efforts du Groupe.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) fonctionne actuellement en tant que cadre juridique important, permettant de concilier les besoins de non-prolifération des armes nucléaires, avec ceux des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et du maintien de la sécurité dans le monde. L'année prochaine, les Etats parties au Traité tiendront la quatrième conférence d'examen. En 1995, une autre conférence sera convoquée pour décider de l'avenir du régime du Traité. Les résultats de ces conférences auront des conséquences à long terme et de grande portée pour la sécurité et la paix dans le monde à l'avenir.

Pour maintenir et renforcer le régime du TNP, il importe que les Etats dotés et non dotés d'armes nucléaires poursuivent des efforts sérieux et réguliers, et que les Etats non parties adhèrent au Traité. Dans cet ordre d'idées, nous nous

M. Donowaki (Japon)

félicitons que le Bahreïn et le Qatar aient pris la très importante décision de devenir Etats parties au Traité. Il importe également que les garanties requises par le Traité soient fidèlement appliquées. Nous espérons que les Etats parties qui n'ont pas accepté les garanties complètes le feront sans autre retard. Par ailleurs, il faut se réjouir que les Etats-Unis et l'Union soviétique continuent de faire progresser les négociations START, qui s'appuient sur la mise en oeuvre ordonnée du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée - le Traité FNI. Nous espérons sincèrement que les Etats-Unis et l'Union soviétique poursuivront leurs efforts dans le domaine du désarmement nucléaire, sans compromettre les impératifs de dissuasion et de parité. Par ailleurs, toutes les autres nations sont appelées à agir de manière appropriée et responsable pour assurer la paix et la sécurité dans le monde.

Ces dernières années, une inquiétude croissante s'est manifestée devant l'utilisation et la prolifération des armes chimiques. Le moyen le plus élémentaire, et en fait l'unique moyen, de résoudre ces problèmes est de conclure sans retard une convention complète, vérifiable et universelle interdisant totalement ces armes, en y faisant adhérer le plus grand nombre possible de pays. Dans cette optique, le Japon continuera de participer activement à ces négociations. En attendant la conclusion de la convention, il incombe à chaque pays de faire preuve de retenue et d'agir de façon responsable, conformément au paragraphe 4 de la Déclaration finale adoptée à la Conférence de Paris contre les armes chimiques en janvier dernier.

Ces dernières années, les négociations sur la convention concernant les armes chimiques ont été menées de façon énergique et des progrès réguliers se poursuivent, notamment en ce qui concerne les détails techniques. Néanmoins, d'importantes questions traitant du fond et de la politique restent encore à résoudre. Il est donc indispensable dans ces conditions de façonner une perception commune par rapport à l'objectif politique du calendrier des négociations et de stimuler la volonté politique et la détermination nécessaires pour parvenir à une conclusion rapide des négociations.

La Conférence gouvernement/industrie de Canberra contre les armes chimiques a confirmé le vœu de voir se conclure rapidement une convention sur les armes chimiques en surmontant les divergences existantes et en mobilisant l'appui du secteur industriel privé. La Conférence est également parvenue à fixer un

M. Donowaki (Japon)

objectif spécifique en annonçant que les travaux sur les principales questions de fond dans les négociations devraient s'achever dans le courant de 1990. Ayant moi-même participé à la Conférence, j'ai fait ressortir qu'il était nécessaire de fixer un objectif politique pour mener rapidement les négociations à leur terme. J'ai donc été fort encouragé par les résultats importants obtenus grâce aux efforts sérieux fournis par tous les participants à la Conférence. Il convient notamment de louer les efforts faits par le Gouvernement australien en tant que pays hôte pour conduire la Conférence à bon port.

Le Japon se félicite par ailleurs de l'engagement particulier pris par le Président Bush, lors de sa déclaration aux Nations Unies le mois dernier, de réduire radicalement les armes chimiques. Cette initiative a été prise au moment opportun et devrait donner une impulsion supplémentaire aux négociations sur la convention sur les armes chimiques.

Dans les négociations sur la convention sur les armes chimiques, les problèmes de vérification sont particulièrement difficiles, à la fois sur le plan politique et sur le plan technique. Nous devons par conséquent nous efforcer de créer un régime de vérification fiable et raisonnablement efficace et de convenir d'un texte de convention réaliste et applicable, en profitant de l'expérience acquise grâce aux inspections expérimentales nationales. D'autre part, il est absolument essentiel de garantir l'universalité de la convention. J'espère sincèrement que les pays autres que ceux qui sont membres de la Conférence du désarmement s'intéresseront de plus près et plus activement aux négociations en cours sur la convention concernant les armes chimiques.

Le Japon est heureux de constater que les négociations sur les forces classiques en Europe et sur les mesures de confiance et de sécurité progressent régulièrement. Cette situation favorable est le résultat d'une série de dialogues poursuivis par des voies différentes, telles que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces et la Conférence sur le désarmement en Europe. Il faut espérer que cette évolution récente en Europe créera un climat propice à la paix et à la sécurité, non seulement dans cette partie du monde mais dans le monde entier. Le Japon espère sincèrement que ces négociations aboutiront rapidement.

La communauté internationale voit aujourd'hui se dessiner des tendances encourageantes, telles que l'implantation du dialogue américano-soviétique, les progrès dans le processus de désarmement en Europe, et les efforts qui se

M. Donowaki (Japon)

poursuivent pour résoudre les conflits régionaux. Mais il est vrai également que la dissuasion basée sur un équilibre de la puissance constitue le fondement de la paix et de la stabilité dans le monde d'aujourd'hui. Dans cet esprit, nous devrions poursuivre, par la limitation des armements et le désarmement, un équilibre militaire à un niveau inférieur d'armements, qui renforcerait la sécurité des nations concernées et, partant, la paix et la stabilité dans le monde.

Bien que la limitation des armements et le désarmement constituent un moyen important d'assurer la paix et la sécurité dans le monde, il ne faut pas oublier que cela ne représente qu'une partie du processus de solution des problèmes de guerre et de paix.

M. Donowaki (Japon)

L'une des leçons à tirer du processus de désarmement qui se déroule entre les deux superpuissances, de même qu'en Europe, est le fait que ce processus ne constitue qu'une partie seulement du processus plus important d'un dialogue général. Ceci n'a été réalisable qu'avec l'instauration d'une confiance mutuelle entre nations intéressées, laquelle, à son tour, a été encouragée au fil des ans par des contacts répétés entre les dirigeants de plus haut niveau, ainsi que par des négociations nombreuses et énergiques au niveau des experts. Dans nos efforts en vue de réaliser le désarmement, nous devons en premier lieu réfléchir sérieusement, non en termes abstraits mais en termes concrets, aux mesures concrètes indispensables à la réduction et à l'élimination de la méfiance mutuelle entre les pays concernés. En Asie, plusieurs problèmes et sources de tension subsistent, tels que les questions territoriales et les conflits régionaux. Par conséquent, nous devrions tout d'abord consentir des efforts réguliers afin d'encourager la confiance mutuelle entre nations en résolvant ces problèmes et ces conflits un par un.

Le Japon, avec sa constitution pacifique, s'est fermement engagé à ne jamais redevenir une puissance militaire qui menace ses voisins et s'est efforcé parallèlement de créer une capacité de défense modérée et raisonnable, conformément à sa politique de base de maintien de forces exclusivement défensives. Le Japon continuera d'adhérer à cette politique et aussi de faire des efforts diplomatiques, sur les plans bilatéral et multilatéral, afin de contribuer à l'amélioration et à la stabilisation de la situation politique en Asie.

La Première Commission devrait rester l'instance importante où se déroulent des discussions franches et sérieuses, où l'opinion publique internationale peut être mobilisée afin de créer une atmosphère propice au désarmement. Par nos délibérations et l'adoption de résolutions au cours de la présente session, nous espérons pouvoir délivrer des messages plus clairs à la communauté internationale, qui donneraient une impulsion nouvelle aux diverses négociations de désarmement. Par ailleurs, il serait peut-être judicieux de s'abstenir d'adopter un trop grand nombre de résolutions. En amalgamant chaque fois que possible des résolutions analogues, nous devrions plutôt chercher à adopter un nombre limité de résolutions par consensus.

M. Donowaki (Japon)

Le chemin qui mène au désarmement peut être tortueux et ardu. Mais nous devons continuer sur cette voie si nous voulons nous acquitter de notre responsabilité d'aider à créer un monde plus pacifique et plus sûr. L'an dernier, lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le Japon a manifesté son intention de renforcer sa "coopération pour la paix" comme premier pilier de son "initiative de coopération internationale". Conformément à cette initiative, le Japon est déterminé à oeuvrer au mieux de ses capacités, de concert avec toutes les autres nations, afin d'atteindre notre but commun.

La séance est levée à 12 h 35.